

RAPPORT DU

**GROUPE EXTERNE DE SUIVI DE LA
CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE
(ECMG)**

**CINQUIEME VISITE
AVRIL-MAI 2002**

Projet de Développement Pétrolier Tchad Cameroun

*Projet de renforcement des capacités de gestion
environnementale dans le secteur pétrolier, Cameroun*

*Projet de renforcement des capacités du secteur pétrolier,
Tchad*

Rapport préparé par:

D'Appolonia S.p.A.. Membres de l'équipe «ECMG»:

Roberto Carpaneto – Directeur de Projet, spécialiste de l'ingénierie des oléoducs et en Hygiène/Sécurité/Environnement

Paolo Lombardo – Coordinateur de Projet, ingénieur environnementaliste

Frédéric Giovannetti - Socio économiste

Jean Le Bloas – Ingénieur environnementaliste

William J. Johnson – Spécialiste en Sciences de la Terre

Jorge Ossanai – Spécialiste en Santé Publique.

OBJET: CINQUIEME VISITE DE L'EQUIPE « ECMG » DE D'APPOLONIA AU TCHAD ET AU CAMEROUN, DU 29 AVRIL AU 13 MAI 2002

INTRODUCTION

1. Le présent rapport résume les observations effectuées au cours de la cinquième visite (du 29 Avril au 13 Mai 2002) du Groupe Externe de Suivi de la Conformité, désigné par le sigle ECMG ¹, au Plan de Gestion Environnementale pour le Projet Tchad / Cameroun de Développement Pétrolier et d'Exportation, et de suivi des deux projets Banque Mondiale d'Assistance Technique et de Renforcement de Capacité pour le Tchad et le Cameroun ⁽²⁾.

¹ La liste des sigles utilisés se trouve à la fin du texte du présent rapport.

² Dans le cadre d'un contrat avec la Société Financière Internationale (SFI), D'Appolonia S.p.A. (D'Appolonia) basée à Gênes (Italie), agit en tant que Consultant chargé du suivi externe de la conformité du Plan de Gestion Environnementale du Projet de Développement Pétrolier Tchad Cameroun. Désigné comme « Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale » ou par son acronyme anglais « ECMG », ce Groupe est chargé de produire une évaluation indépendante de la conformité des activités du Consortium Pétrolier [Esso Exploration and Production Chad Inc. (EEPCI), Petronas Carigali (Chad EP) Inc., et Chevron Petroleum Chad Company Ltd.], de « Tchad Oil Transportation Company S.A. » (TOTCO) et de « Cameroon Oil Transportation Company S.A. » (COTCO) avec leurs obligations contractuelles au titre du Plan de Gestion de l'Environnement – PGE et des engagements en matière environnementale inclus dans les Documents Financiers du Projet et les documents de la Banque Mondiale qui s'y réfèrent. D'Appolonia est également chargée de suivre la bonne exécution des deux Projets Banque Mondiale d'Assistance Technique et de renforcement des capacités institutionnelles au Tchad et au Cameroun (WBTA en anglais). Ce suivi fait l'objet d'un contrat parallèle entre la Banque Mondiale et D'Appolonia. Dans le cadre de ce contrat, D'Appolonia doit assurer le suivi des composantes suivantes: au Tchad le projet de renforcement des capacités du secteur pétrolier, dans le cadre du CTNSC, et au Cameroun le Projet de renforcement des capacités de gestion environnementale dans le secteur pétrolier (Projet CAPECE). Le présent rapport comprend les observations relatives aux deux contrats précédemment cités. Le Groupe des Financiers et la Banque Mondiale utiliseront l'information communiquée par D'Appolonia, ainsi que d'autres sources, pour déterminer - en fonction des dispositions des Documents Financiers et des Documents des Projets Banque Mondiale - si le Consortium pétrolier, TOTCO et COTCO sont en conformité avec le Plan de Gestion Environnementale et les Engagements Environnementaux contractuels. La Banque Mondiale, en fonction des dispositions des Documents de Projet de la Banque Mondiale, détermineront également si les projets de renforcement des capacités des deux Etats sont mis en oeuvre dans les délais et si plus particulièrement, les engagements des deux gouvernements au titre du PGE sont satisfaits. Le fait que D'Appolonia ait été engagée ne change pas les pratiques habituelles de la Banque Mondiale et du Groupe des Financiers en matière de consultation avec les ONG au niveau local et international, avec les universités, les services gouvernementaux et d'autres sources.

2. Les activités en cours du Projet de Développement Pétrolier et de Transport Tchad-Cameroun, désigné par « Projet d'Exportation Tchadien » concernent la pose de l'oléoduc et les travaux de construction des infrastructures essentielles à la Station de Réduction de Pression (PRS) et aux Stations de Pompage 2 (PS-2) et 3 (PS-3) au Cameroun, ainsi que dans la Zone de Développement du Champ Pétrolier (OFDA) au Tchad. Les forages de production sont entamés dans l'OFDA. L'essentiel de l'infrastructure liée au transport est sur le point d'être achevé, notamment au Cameroun. Les deux projets de renforcement de capacité sont maintenant opérationnels. C'est pourquoi la présente cinquième visite s'est centrée sur l'examen de la pose de l'oléoduc avec un accent particulier sur la réhabilitation des terrains, les procédures de forage de production, les activités liées à l'achèvement de la construction des routes et du pont, et ceux des aspects des travaux nouveaux ou en cours qui sont les plus susceptibles d'entraîner des impacts environnementaux ou sociaux. La mission a également évalué la situation des projets de renforcement de capacité et les deux projets d'amélioration environnementale dans les parcs nationaux au Cameroun. Les activités menées durant cette mission ont notamment été les suivantes³ :
- Visiter les chantiers du Projet et les travaux associés d'infrastructures au Tchad et au Cameroun,
 - Examiner les activités en cours en matière de forages d'exploration et de production,
 - Visiter les opérations de pose de l'oléoduc sur les tranches 1 et 2 au Cameroun ;
 - Rencontrer des ONGs représentatives au Tchad et au Cameroun ;
 - Rencontrer au sein des gouvernements tchadiens et camerounais les responsables des projets de renforcement de capacité ;
 - Rencontrer des membres du Bureau de la Fondation pour l'Environnement et le Développement (FEDEC) au Cameroun ;
 - Rencontrer les différentes parties responsables du suivi de la conformité avec le PGE et examiner les rapports de suivi ;
 - Mener une réunion de conclusions avec les représentants de EEP/CI/TOTCO, COTCO, les représentants des gouvernements tchadien et camerounais, et un représentant de la Banque Mondiale au Cameroun, centrée sur les principales conclusions, la rectification d'inexactitudes éventuelles et une première discussion sur les mesures correctives envisageables.
3. Cette réunion de conclusions s'est tenue à Douala, Cameroun, le 13 mai 2002, et c'est l'information présentée durant cette réunion qui constitue la base du présent rapport. Les informations et les opinions exprimées dans ce rapport sont propres à D'Appolonia. Elles sont rédigées indépendamment du Consortium Pétrolier, de TOTCO, de COTCO, du Groupe des Financiers, des partenaires institutionnels tchadiens et camerounais et du Groupe de la Banque Mondiale.
4. Les activités de terrain présentant les plus grands risques d'impact environnemental lors de la mission comprennent notamment la construction en cours de l'oléoduc, et de nouveaux chantiers d'infrastructure, aux stations de pompage PS-2 et PS-3, à la PRS, à la décharge de PS-3 au Cameroun, et les activités de construction et forage dans l'OFDA au Tchad. A part les améliorations restant à exécuter sur les routes au Tchad, l'essentiel des travaux d'infrastructure initiale identifiés durant la précédente mission ECMG est maintenant achevé. Les chantiers actuellement en cours sont listés en Annexe B.

³

Voir l'Annexe A pour le détail des activités quotidiennes de la mission.

OBSERVATIONS LIEES AU PGE

Au cours de sa cinquième visite, le groupe ECMG n'a pas identifié de situation critique de non-conformité, dont la nature aurait affecté une ressource sensible ou constitué une menace future. Cependant, des préoccupations particulières ont été identifiées et sont soulignées dans les chapitres ci-dessous. Au cours de sa prochaine mission, le groupe ECMG effectuera un suivi des cas sensibles ou ayant été identifiés comme pouvant devenir critiques.

Une observation importante à ce stade du Projet concerne le système PGE, qui est opérationnel avec des performances positives au Tchad comme au Cameroun. Le groupe ECMG a observé un fort engagement des équipes PGE du Projet, au niveau de la direction et du personnel, pour remplir les engagements du PGE. La deuxième observation importante concerne les Projets de Renforcement de Capacité, qui sont maintenant opérationnels dans les deux pays. Le groupe ECMG a observé une implication encourageante des deux organismes gouvernementaux en charge du suivi du Projet au Tchad et au Cameroun, et l'avancement des initiatives de développement régional dans la zone pétrolière (OFDA). Le groupe ECMG prévoit que les deux gouvernements vont maintenant accroître leur participation effective au Projet, en particulier sur le terrain.

Au fur et à mesure de l'évolution du Projet, la direction PGE du Projet et les deux Gouvernements devront porter plus d'attention sur les questions qui peuvent entraîner des impacts de long terme. Ceci concerne essentiellement le Tchad, dans la mesure où au Cameroun, une fois que l'oléoduc sera installé, le risque d'impacts significatifs se limite essentiellement aux questions environnementales liées aux installations permanentes et au fonctionnement de l'oléoduc. L'ECMG considère qu'il existe des points de préoccupation particulière susceptibles d'entraîner des risques pour le Projet, ainsi que quelques domaines pour lesquels une attention continue est nécessaire de la part des Gouvernements ou du Consortium, comme suit.:

- les retards dans la mise en œuvre du Plan de Développement Régional au Tchad ;
- l'immigration vers l'OFDA, notamment la détérioration de la situation sanitaire à Komé Atan,
- le suivi de la santé des communautés, particulièrement au Tchad,
- le suivi des ressources en eau sur toutes les installations permanentes,
- la gestion de l'exploitation des ressources naturelles requises pour la construction, en particulier sur les sites relativement éloignés des chantiers principaux (notamment la carrière de gravier de Bébédjia),
- le processus de décision pour l'usage éventuel des installations provisoires, en premier lieu les ponts, là où il diffère des prévisions du PGE,
- l'enregistrement et la prise en compte de tous les incidents et données relatifs à la sécurité, et d'une façon générale l'enregistrement de toutes les données constituant des indicateurs de performance, sur tout le Projet et dans les deux pays.

Du fait des retards significatifs dans la préparation et la mise en œuvre du Plan de Développement Régional au Tchad, le Consortium devrait travailler en liaison étroite

avec le Gouvernement du Tchad pour pallier certaines situations que le temps pourrait aggraver.

Les observations particulières et les domaines de préoccupation sont soulignées dans les paragraphes qui suivent. L'ECMG assurera le suivi sur ces questions sensibles ou potentiellement sensibles.

Questions socio-économiques

5. *Inflation (Tchad et Cameroun) et situation alimentaire dans la région pétrolière (Tchad)*

Stratégie du Projet :

En ce qui concerne le suivi de l'inflation et les mesures à prendre pour la contenir ou la compenser, les responsabilités du Consortium et du Gouvernement sont les suivantes, conformément au PGE (4) :

- Le suivi des pressions inflationnistes locales dans les villages voisins des camps de construction est de la responsabilité du Consortium,
- L'élaboration de "politiques appropriées" pour atténuer l'inflation est de la responsabilité du Gouvernement.

Précédentes recommandations de l'ECMG:

A la suite de la quatrième mission de l'ECMG, il avait été recommandé au Consortium de mettre en place des économats pour les travailleurs à Komé. Ces économats auraient visé à limiter l'inflation des produits de première nécessité, intervention qui aurait bénéficié aussi bien à la population locale qu'aux travailleurs.

Observations :

Lors de la cinquième visite de l'ECMG dans la zone pétrolière, les économats n'étaient pas opérationnels, mais des mesures ont semble t'il été prises par TCC, l'entrepreneur qui emploie le plus grand nombre de travailleurs à Komé, pour que ces économats soient en place prochainement, avec en particulier le recrutement d'une société spécialisée pour gérer les économats. Les économats sont nécessaires dès que possible, car la période comprise entre Avril et Octobre est celle où les risques d'inflation sont les plus grands.

Au Tchad, dans l'OFDA et au voisinage, l'intervention sur les marchés de l'Office National des Céréales⁵ a permis de limiter les risques de pénurie de céréales au Logone Oriental, le département dans lequel le Projet opère.

Au Cameroun, le suivi de l'inflation sur les marchés voisins des chantiers du Projet indique que le prix des produits de première nécessité consommés par la population n'a pas augmenté plus que dans d'autres zones du pays. Cependant, le prix des plats cuisinés et des chambres ou maisons à louer a augmenté sensiblement sur les sites du Projet.

Recommandations :

5.1 Accélérer la mise en œuvre des économats à Komé

⁴ PGE, Tchad et Cameroun, Volume 1, Aspect du domaine socio-économique n° 1

⁵ Agence gouvernementale assurant la sécurité alimentaire par l'importation, le transfert et le stockage des céréales.

- 5.2 Utiliser les enseignements tirés d'économats mis en place sur d'autres sites du Projet.

6. *Immigration*

Stratégie du Projet : Le PGE comprend des dispositions au Volume 1 (pour les deux pays) sous la rubrique socio-économique n°1. Pour le Tchad, des détails supplémentaires sont fournis à l'Annexe H du Volume 4 (Plan de Développement Régional), qui évalue l'impact possible de l'immigration vers la zone du Projet et propose des mesures d'atténuation. Le partage des responsabilités entre les Gouvernements et le Consortium est le suivant:

- a) Les mesures d'atténuation associées à l'emploi direct par le Projet sont de la responsabilité du Consortium; sa stratégie pour minimiser l'immigration des chercheurs d'emploi est basée sur des pratiques d'embauche adaptées, et comprend les mesures suivantes :
- Embauche locale des travailleurs non qualifiés, dans les villages mêmes où les travaux ont lieu ;
 - Interdiction des embauches à la porte des chantiers ; les travailleurs semi-qualifiés ou qualifiés doivent faire acte de candidature à travers l'agence de l'emploi (Tchad) ou dans les bureaux d'embauche ouverts par les entrepreneurs ; les locaux ont la préférence ;
 - Campagne d'information ⁽⁶⁾ pour diffuser les types d'emploi disponibles et expliquer comment les embauches sont faites; ces campagnes doivent être organisées conjointement avec les Gouvernements ;
 - Suivi de l'immigration vers les sites du Projet (croissance démographique, inflation, changements dans les valeurs de la terre), pression sur les équipements.
- b) Il est de la responsabilité du Gouvernement d'atténuer l'impact du déplacement spontané des migrants qui cherchent du travail dans la zone du Projet :
- Au Tchad, mise en oeuvre du Plan de Développement Régional, qui comprend entre autres des mesures ciblées sur Doba et Bébédja, dans les secteurs agricoles, commerciaux, du logement et des équipements et infrastructures publics ;
 - Dans les deux pays, assister les promoteurs du Projet et consulter les autorités locales en tant que de besoin.

Précédentes recommandations de l'ECMG:

A la suite de la quatrième mission de l'ECMG, les actions suivantes avaient été recommandées au Consortium et aux deux Gouvernements:

- Lancer une campagne d'information radio dans les deux pays pour expliquer les besoins et les processus d'embauche, et pourquoi il n'est pas utile de venir aux portes des chantiers pour chercher du travail;
- Mettre en place des enquêtes de suivi dans les zones sujettes à l'immigration;
- Préparer et mettre en oeuvre des mesures compensatoires à l'immigration;
- Au Tchad, rendre prioritaire la mise en oeuvre des mesures d'urgence à Doba et Bébédja.

⁶ PGE, Tchad, Volume 4, Annexe H, § 4.2

*Observations :**Zone de Komé (OFDA), Tchad*

Komé Atan, le quartier spontané face à la porte principale du camp de Komé Base, a continué à croître durant le trimestre écoulé. L'équipe socio-économique du Consortium a compté une population totale de 1 720 personnes en Février 2002, alors qu'il n'y avait que 330 habitants en Juillet 2001. L'ECMG a observé la construction récente de nombreuses maisons dans la partie Est du village. Les conditions d'assainissement se détériorent. Les eaux pluviales ne sont pas correctement contrôlées, les déchets solides ne sont pas collectés et il n'existe que très peu de latrines. Le robinet installé par TCC n'est pas géré. Les maisons sont implantées de façon désordonnée, et les accès ne sont pas dégagés, ce qui entraîne des risques d'incendie et rend l'assainissement des eaux de pluie très difficile. Les véhicules, dont la plupart appartiennent à des sous-traitants du Projet, sont garés de manière anarchique, quoique des emplacements de parking existent face à l'entrée de Komé Base. Avec l'arrivée de la saison des pluies, les risques sanitaires seront aggravés.

Un autre campement spontané s'est développé dans les derniers mois à Komé 5 (environ 500 personnes) et un marché de jour a lieu maintenant à la station de collecte de Miandoum. Pour l'instant, ces sites sont cependant différents de Komé Atan, car il s'agit essentiellement de marchés où les commerçants résident avec quelques chercheurs d'emploi. Le campement de Komé 5 est à quelques mètres d'une plate-forme de forage.

Un recensement effectué par TCC indique que dans les autres villages de l'OFDA (cantons de Béro, Komé et Miandoum), l'immigration n'est pas significative.

Doba et Bébédjia, Tchad

Selon une enquête préliminaire effectuée par le Consortium, le nombre des immigrants à Bébédjia était d'environ 3000 en 2001. L'immigration est également notable à Doba. Des entretiens menés par l'ECMG dans les deux villes indiquent que la forte augmentation des prix du logement est une source majeure d'inquiétude. Ceci affecte les travailleurs non locaux du Projet dans une mesure limitée car ils perçoivent une indemnité de logement, mais est particulièrement ressenti par la part de la population qui a besoin de logements loués, comme les étudiants et élèves, et les fonctionnaires.

Quoique la plupart des travailleurs non locaux de Komé aient choisi de résider à Doba ou à Bébédjia, le Projet n'a pris pour l'instant que des mesures limitées pour compenser l'impact de cet afflux sur ces deux villes. A notre connaissance, il n'existe pas par exemple de politique de prêts permettant aux travailleurs de construire leur propre habitation, ce qui aurait relâché les tensions sur le marché de la location.

Certaines des actions prévues au titre des Mesures d'Urgence ont démarré, en particulier le soutien à l'amélioration de l'assainissement (collecte et élimination des déchets solides), dans les deux villes.

Bemboyo, Cameroun

La population a fortement diminué dans les semaines écoulées, à la suite de l'achèvement des travaux routiers et des licenciements de travailleurs qui en ont résulté. De nombreuses maisons sont maintenant vides. Les principales questions soulevées par la population

locale sont celles de l'eau, de l'électricité et des soins de santé que Sogea-Satom fournissait au village. Le Projet entame la préparation d'un plan d'occupation des sols à long terme, en consultation avec les autorités locales et la population.

Bélabo, Cameroun

WSJV a démobilisé son camp de Bélabo. Le Projet a mené un recensement détaillé, dont les principaux résultats sont les suivants :

- La population a augmenté de 23% entre janvier 2001 et avril 2002;
- L'augmentation nette de la population initiale, qui était de 13 610, est de 3,070 (4,950 sont arrivés, dont 1,880 sont déjà partis).

Doyo, Cameroun

Doyo est un petit village situé entre Bélabo et Meïdougou où WSJV a établi son camp temporaire n° 2, précédemment désigné camp de Mararaba. Selon les études démographiques menées par le Projet, la population était de 140 personnes lors des études initiales. Elle a augmenté à 645 lors du pic de l'activité du Projet en avril 2002, ceci n'incluant pas les travailleurs de WSJV logés dans le camp. L'augmentation de population est due aux chercheurs d'emploi et à des personnes exerçant des activités commerciales diverses, dont de nombreuses prostituées. Les conditions de logement et d'assainissement sont mauvaises. Heureusement, un forage disposant d'une pompe à main a récemment été mis en place par un projet gouvernemental dans le village.

Lolodorf, Cameroun

Le camp de WSJV fonctionne depuis environ deux mois à Lolodorf. Selon le sous-préfet que l'ECMG a rencontré, aucun impact significativement négatif n'a été observé sur le plan social. Le développement d'activités commerciales, quoiqu'il ne concerne qu'une brève période, aurait eu des conséquences économiques positives pour la population.

Ndtoua, Cameroun

Le camp de WSJV a été démobilisé après environ 3 mois de fonctionnement. Les immigrants sont partis et la plupart des activités qui s'étaient développées durant la construction de l'oléoduc (bars, restaurants) sont maintenant fermées. Le chef de village a indiqué à l'ECMG que l'impact social de la présence massive de travailleurs était en général demeuré acceptable, et que sa principale préoccupation maintenant était de récupérer les équipements temporaires pour le bénéfice du village.

Recommandations :

- 6.1 OFDA - Komé Atan: Mettre en œuvre (Comité Technique National de Suivi et de Contrôle CTNSC, avec l'assistance du Consortium) trois projets complémentaires sur les aspects suivants :
 - Préparation d'un plan d'occupation des sols pour Komé Atan,
 - Gestion de l'eau,
 - Collecte et élimination des ordures ménagères.
- 6.2 OFDA: Préparer (CTNSC avec l'assistance du Consortium) un plan d'occupation des sols applicable à l'OFDA dans son ensemble;
- 6.3 OFDA: Considérer la mise en œuvre immédiate d'un plan d'aménagement pour le campement de Komé 5, qui pourrait inclure sa réinstallation, et devrait veiller à prévenir toute extension sauvage, particulièrement en raison de sa proximité avec les activités du champ pétrolier;

- 6.4 OFDA: Donner la priorité (CTNSC et FACIL) aux trois cantons de l'OFDA (Béro, Komé, Miandoum) dans l'accès aux deux outils du FACIL (les subventions aux villages et les prêts aux petites entreprises privées);
- 6.5 Partout: Poursuivre le suivi de l'immigration et traiter les informations acquises de manière uniforme (Consortium);
- 6.6 Voir également les recommandations listées au § 7 (Emploi) et au § 8 (Logement des travailleurs).

7. *Emploi*

Stratégie du projet : Les objectifs de la politique d'emploi et les engagements des partenaires concernés, notamment ceux des deux Gouvernements, sont présentés dans le PGE ⁽⁷⁾. Les objectifs du recrutement comprennent notamment « assurer une répartition équitable des opportunités d'emploi, ..., donner la priorité aux communautés qui sont les plus affectées par les travaux au niveau du village et du canton » et « minimiser l'impact du logement de la main d'œuvre sur les communautés environnantes ».

Les entrepreneurs ne doivent pas embaucher à la porte de leurs chantiers. Ils doivent embaucher les travailleurs non qualifiés dans les villages où les travaux ont lieu et passer pour cela par les chefs de village, et donner priorité aux locaux pour les emplois qualifiés et semi-qualifiés. Tous les entrepreneurs ont préparé un Plan Socio-économique, et doivent se doter d'un département socio-économique pour traiter ces questions.

Précédentes recommandations de l'ECMG:

A la suite de la quatrième mission de l'ECMG, les recommandations suivantes avaient été faites au Consortium et aux deux Gouvernements:

- Renforcer le suivi des procédures d'embauche;
- Continuer à expliquer les procédures d'embauche aux représentant de l'administration locale, et les prier de ne pas intervenir dans les recrutements;
- Suivre le travail effectué par des villageois principalement pour le Projet (paiement équitable, conseil et équipement pour la sécurité), et interdire tout travail des enfants.

Observations :

Le suivi des procédures de recrutement a été renforcé. Au Tchad, plusieurs non-conformités ont été identifiées et corrigées. Au Cameroun, quelques troubles se sont déroulés à Bemboyo (Dompla) à la fin janvier 2002 du fait de pratiques d'embauche perçues comme injustes. L'intervention du Consortium et des autorités locales a permis de remettre en vigueur les procédures d'origine, ce qui a eu pour résultat de relâcher les tensions.

Au Tchad, des messages radio ont été émis en Français, Ngambay et Arabe, à partir de stations nationales et locales, pour mettre l'accent sur les procédures de recrutement du Projet. Il n'a pas été mené d'action semblable au Cameroun.

7

PGE, Tchad et Cameroun, Volume 1, Partie 2, Question socio-économique n°3

Cependant, à la carrière de gravier proche de Bébédjia (Tchad), où le gravier est acheté par TCC à travers un sous-traitant local (Sablières du Logone), la main d'œuvre villageoise continue à travailler dans des conditions dangereuses

Recommandations :

- 7.1 Poursuivre le suivi renforcé des procédures de recrutement (Consortium) ;
- 7.2 Là où des travailleurs villageois exécutent des tâches destinées essentiellement au Projet mais en dehors des procédures d'emploi habituelles, vérifier qu'ils sont normalement payés, et exclure le travail des enfants. S'assurer que les procédures de sécurité et le PGE sont bien utilisés et observés (Consortium).

8. *Logement des travailleurs*

Stratégie du projet :

Le PGE ⁽⁸⁾ prévoit que « les employés tchadiens du Projet dont le lieu de résidence se trouve à plus d'une heure de voiture du lieu de travail auront le choix entre :

- être hébergés dans des logements privés au sein des communautés locales, transportés entre le lieu de travail et la communauté où ils résident, recevoir les repas de midi les jours de travail, et une allocation de logement ;

OU

- être hébergés, en célibataires, dans les camps de construction et recevoir trois repas par jour.

La JSCP 29 « Interactions socio-économiques » ⁽⁹⁾ indique au paragraphe 5.19 que « Dans les cas où les camps de l'Entrepreneur sont déplacés pendant une période de travail, l'Entrepreneur doit héberger la main d'œuvre non locale dans ses camps et il a l'option de loger aussi sa main d'œuvre locale. Dans le cas où le camp ne serait pas déplacé pendant la période de travail, l'Entrepreneur peut choisir, soit de loger ses travailleurs dans son camp, ou de s'arranger avec la communauté, les entrepreneurs, et Esso, pour s'assurer qu'un logement et des aménagements sont disponibles dans la communauté pour les travailleurs sans déplacer ou affecter d'une manière adverse la population autochtone, l'environnement, ou surcharger l'infrastructure existante. »

Précédentes recommandations de l'ECMG:

Durant la quatrième mission de l'ECMG, des effets négatifs notables avaient été observés à Doba, Bébédjia, et Komé Atan du fait de déficiences dans la mise en œuvre des politiques rappelées plus haut, entre autres. En conséquence, il avait été recommandé au Consortium de:

- Réexaminer la mise en œuvre des politiques de logement de tous les entrepreneurs et faire respecter les exigences du PGE en particulier concernant TCC, le principal employeur à Komé;
- Fournir un hébergement de base aux chauffeurs de Doba Logistics pendant qu'ils attendent à Komé base.

⁸ PGE, Partie Tchad, Volume 1, Question socio-économique n°5 (Logement).

⁹ JSCP: Procédure de Coordination concernant la Spécification des Travaux; PGE, Cameroun et Tchad, Volume 2.

Observations :

Certaines actions ont été menées par TCC à Bébédjia à la demande du Maire pour créer des accès à des lots récemment développés. Ceci doit permettre la construction de nouvelles maisons par des travailleurs du Projet pour leurs besoins propres. Cependant, ce lotissement ne paraît pas être suffisamment grand, et les progrès apparaissent limités et les entretiens conduits par l'ECMG à Doba et Bébédjia indiquent que les problèmes et préoccupations demeurent les mêmes que précédemment :

- Pénurie d'habitations et de chambres à louer dans les deux villes ;
- Forte augmentation des prix des loyers, avec des effets négatifs sur les travailleurs et sur les habitants qui doivent louer leur habitation.

L'ECMG a été informé qu'un hébergement et des sanitaires seront disponibles pour les chauffeurs de Doba Logistics lorsque l'aire sous douane de Komé 5 sera opérationnelle, aucun progrès n'a été réalisé sur la zone actuelle de parking à Komé Base, qui est toujours utilisée du fait de retards dans la livraison des installations de Komé 5. Si aucune disposition n'est prise, la même question se posera à Gadjibian sur l'aire de stockage, où aucun équipement n'est actuellement en place pour les chauffeurs de Doba Logistics.

Recommandations:

- 8.1 Faire respecter les exigences du PGE à Komé concernant le fait que le logement des travailleurs ne doit pas avoir d'impact sur les communautés locales. Des actions envisageables pour minimiser ces impacts pourraient comprendre :
 - Des prêts aux travailleurs (voir par exemple l'expérience de Sogea-Satom à Bemboyo au Cameroun), de sorte qu'ils puissent rapidement bâtir une habitation simple ; l'ordre de grandeur de tels prêts pourrait être d'environ 50 000 F CFA avec un remboursement sur 3 à 6 mois ; 50,000 F CFA représente le coût approximatif d'une case à une chambre.
 - Création de lotissements dans les deux villes de Doba et Bébédjia (nivellement, construction de latrines);
 - Création de lotissements dans l'OFDA, par exemple à Komé Atan une fois que l'étude du Plan d'Occupation des Sols sera disponible).
- 8.2 Fournir un hébergement et des sanitaires adéquats aux chauffeurs de Doba Logistics.

9. *Infrastructures temporaires*

Stratégie du Projet :

Le PGE ⁽¹⁰⁾ prévoit que « lorsque les entrepreneurs chargés de la construction et de la logistique quittent un site où les travaux de construction sont terminés, les infrastructures de soutien seront mises hors service si leur utilisation n'est plus nécessaire ». Les ponts temporaires mis en place au Cameroun pour la construction de l'oléoduc doivent être enlevés une fois que les travaux sont terminés, en conformité avec le Plan de Gestion de l'Accès Induit ⁽¹¹⁾, et/ou parce que leur conception en tant qu'édifices temporaires ne permet en principe pas d'assurer leur durabilité à long terme.

¹⁰ PGE, Documents annexes, Volume 1, Chapitre 8

¹¹ PGE, Cameroun, Volume 1, Annexe D

Observations:

Au Cameroun, COTCO et le CPSP ont entamé un travail commun sur cette question. Le processus suivant a été entamé :

- COTCO a préparé une liste et une description des équipements provisoires, pour examen et décision par le CPSP;
- Le CPSP a entamé une consultation des autorités locales et des populations à travers ses moniteurs de terrain pour certains des équipements concernés;
- L'information obtenue au cours de ces consultations est actuellement restituée à COTCO de même que des propositions pour l'usage final des équipements.

En ce qui concerne les ponts, il a été indiqué à l'ECMG que COTCO prévoit de les démonter en conformité avec le PGE, en particulier en ce qui concerne les zones environnementalement sensibles comme la rivière Lom où les avantages éventuels pour les villageois doivent être évalués au regard des risques de l'accès induit pour l'environnement. Les autorités locales et la population locale souhaitent que les ponts soient maintenus en place. Dans le cas du pont sur la Rivière Lokoundjé à Bikoué près de Lolodorf, les chefs de villages interrogés par l'ECMG et le Sous-Préfet de Lolodorf insistent pour qu'une solution soit trouvée pour maintenir le pont, car il s'agit d'un avantage évident pour plusieurs villages.

Pour les camps et les aires de stockage, les questions de propriété à long terme des bâtiments et équipements¹² et de l'entretien doivent être clairement traitées par le Gouvernement du Cameroun. Si un transfert à une instance gouvernementale devait être envisagé, ni COTCO ni les entrepreneurs ne pourront assumer une responsabilité de long terme sur ces équipements conçus comme provisoires.

Au Tchad, cette question demeure à examiner, mais certains équipements devront aussi être mis hors service prochainement (camps de Bam, Mbéré et Kagopal).

Recommandations:

- 9.1 Si le Gouvernement du Cameroun veut prendre la responsabilité d'infrastructures temporaires qui ne seraient pas restituées dans leur état initial, prévoir une évaluation des aspects techniques et environnementaux/sociaux liés aussi bien au démontage qu'au maintien (CPSP);
- 9.2 Clarifier les responsabilités à long terme de toutes les parties concernées, notamment COTCO, les entrepreneurs, le Gouvernement du Cameroun et les entités locales qui pourraient prendre la charge des équipements transférés (Consortium et CPSP);
- 9.3 Examiner les changements proposés en conformité avec le Processus de Gestion du Changement du PGE ; en particulier, consulter les prêteurs dans le cas où certains changements représenteraient une modification majeure des dispositions initiales (Consortium).

12

Les terrains correspondant à ces infrastructures ont été acquis par le Gouvernement du Cameroun (domaine privé de l'Etat). Il faudra clarifier qui sera le propriétaire des bâtiments, soit le Gouvernement, soit une entité locale.

10. *Compensation régionale et communautaire*

Stratégie du Projet : Cet élément de la compensation est destiné à compenser les pertes communautaires telles que les ressources naturelles, ainsi que les dérangements divers.

Observations:

Cameroun:

La première phase du processus est achevée. Tous les villages ont été visités au moins deux fois par un facilitateur qui a assisté la communauté dans la formulation soit à partir d'un « catalogue », soit d'autres opérations que les villages étaient libres de choisir et de chiffrer eux-mêmes. Sur 241 villages concernés, 20 ont reporté leur décision. La plupart des villages qui ont reporté leur décision ont demandé une opération d'électrification rurale, mais les montants éligibles de la compensation régionale n'étaient pas suffisants, et COTCO a transmis ces projets à l'Agence Nationale d'Electrification Rurale pour un éventuel financement complémentaire. Tous les projets sont actuellement en cours d'examen technique et économique par COTCO, avant la validation finale des projets par les autorités camerounaises concernées, qui aura lieu à travers le CPSP. Les contrats de construction et ou de fournitures seront alors préparés.

Tchad:

GTZ¹³ est en train de mobiliser son personnel et les moyens de travail pour entamer le processus de la compensation régionale.

Recommandations:

10.1 Au Tchad, assurer la cohérence des actions entreprises par la composante de compensation régionale du Projet avec celles menées par le FACIL et éviter les superpositions (Consortium et CTNSC/FACIL).

11. *Compensation individuelle*

Stratégie du Projet : Des procédures détaillées ont été préparées aussi bien au Tchad qu'au Cameroun pour identifier les usagers des terrains et leur donner une compensation correspondant aux pertes que le Projet leur a causées. La compensation est payée en liquide, en nature, ou les deux à la fois. Le Projet a également préparé un processus de gestion des plaintes en conformité avec les dispositions légales applicables.

Précédentes recommandations de l'ECMG:

A la suite de missions précédentes de l'ECMG, les actions suivantes avaient été recommandées :

- Cameroun: Suivre les conflits transmis à la Commission Nationale de Compensation ;
- Cameroun: Résoudre les problèmes de qualité rencontrés sur certains articles de la compensation en nature;
- Tchad: Accélérer les livraisons de la compensation en nature.

13

GTZ: Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (institution de coopération technique du Gouvernement allemand).

Observations:

Les conflits au sujet des compensations demeurent une question sensible pour les ONGs. Le nombre de conflits apparaît en augmentation récente, du fait de nombreuses plaintes liées à l'occupation temporaire et aux dommages aux cultures résultant de la construction de l'oléoduc. Ces conflits sont traités par COTCO, car il n'y a pas de participation du Gouvernement Camerounais dans ce type de compensation. Les mécanismes sont certes en place pour traiter les plaintes et conflits, mais il demeure nécessaire d'insister auprès des Entrepreneurs pour qu'ils minimisent l'usage de terrains supplémentaires et les dommages aux cultures, ce qui aura pour résultat de limiter les plaintes.

Le processus de « Vérification Sociale » recommandé par l'ECMG a été préparé par le Consortium au Cameroun, et il en est attendu qu'il fournisse un cadre adéquat pour traiter et finaliser tous les conflits sur la compensation individuelle.

Au Cameroun, le Consortium est prêt à rappeler tous les vélos défectueux distribués précédemment et à les remplacer. Les nouvelles bicyclettes seront achetées auprès d'une société espagnole.

Au Tchad, les livraisons de la compensation en nature étaient retardées car certains articles (charrues et charrettes) n'étaient pas disponibles sur le marché local. Ces problèmes sont désormais résolus, et le Consortium a repris les livraisons.

Recommandations:

- 11.1 Minimiser les besoins en terrain supplémentaire (en particulier ceux liés à la construction de l'oléoduc – « spread » 1) et accélérer le traitement des conflits portant sur la compensation (Consortium).

12. *Vérification sociale*

Stratégie du Projet:

Le Projet prépare une procédure pour atteindre la conclusion des questions sociales dans chaque village, notamment des questions de compensation individuelle et villageoise, des recrutements locaux, de la réhabilitation des chantiers, et des conflits divers éventuels.

Observations:

Un processus détaillé est désormais prêt au Cameroun. L'ECMG considère que le processus proposé traite de manière satisfaisante et globale toutes les questions soulevées. Le processus proposé implique le Gouvernement et un observateur indépendant.

Recommandations:

- 12.1 Préparer un processus similaire pour le Tchad (Consortium).

13. *Plan pour les Peuples Autochtones*

Stratégie du Projet : Un Plan pour les Peuples Autochtones (PPA) doit être mis en oeuvre à travers la FEDEC ⁽¹⁴⁾ pour fournir de l'assistance aux communautés Bagyeli/du (Pygmées) dans la zone du Projet.

Observations:

La FEDEC a recruté le Facilitateur de Développement Communautaire, et il est en place depuis début mai 2002. COTCO s'est engagée à supporter le salaire de cette personne pour 3 ans. La première action prévue est l'assistance au Pygmées Bagyeli/Bakola pour l'obtention de papiers d'identité. Par ailleurs, COTCO prépare un programme de compensation régionale ciblant spécifiquement les Pygmées dans la zone de Lolodorf et Kribi. Dans le même temps un Programme de Compensation régionale en faveur des campements de Pygmées Bagyeli/Bakola du corridor Lolodorf-Kribi a été établi. Ce programme mettra en oeuvre les priorités identifiées lors des consultations tenues avec les campements, afin de leur fournir des compensations en nature pour la perte temporaire de produits forestiers et les inconvénients subis durant les travaux de construction de l'oléoduc.

Au Nord Cameroun, une autre campagne d'information a visé les bergers Peul Mbororo, avec un objectif semblable.

Un entretien mené avec un ménage Pygmée près de Kribi montre que les problèmes fonciers demeurent une préoccupation prioritaire, comme cela avait été mentionné précédemment par l'ECMG.

Recommandations:

- 13.1 Assurer la cohérence des actions entreprises par la FEDEC au titre du PAA avec celles menées par COTCO dans le cadre du Programme de Compensation Régionale (FEDEC et Consortium).
- 13.2 Préparer un plan d'action détaillé, notamment les actions concernant les questions foncières (FEDEC) – Voir le premier rapport de l'ECMG.

14. *Archéologie et patrimoine culturel*

Stratégie du Projet : Le Projet attire l'attention des travailleurs sur les questions de patrimoine culturel et les archéologues ont mené leurs investigations avant les travaux. Un livret intitulé « Manuel sur les sites archéologiques dans le Projet d'Exportation Tchadien » a été préparé pour être utilisé par le personnel PGE du Projet.

Le Plan de Compensation (Volume 3 du PGE – Section Cameroun) décrit les types de sites sacrés contemporains susceptibles d'être rencontrés par le Projet et les compensations. La Procédure de Coordination et de Spécification de Travaux (JSCP) n° 20 indique en Chapitre 29, sous-chapitre 5.11 que si des sites d'intérêt archéologique

sont découverts durant la construction, l'entrepreneur doit laisser les découvertes intactes et les déclarer immédiatement à TOTCO/COTCO qui donne les instructions nécessaires.

Observations:

Sur la base d'entretiens avec les archéologues de terrain, l'ECMG considère que les procédures requises de reconnaissance préalable avant construction sont en place. Le creusement des tranchées pour la pose de l'oléoduc fait également l'objet d'un suivi. Les archéologues ont indiqué avoir fait plusieurs découvertes significatives : en particulier, un nouvel abri sous rocher, et un village du début de l'âge du fer ont été découverts au Cameroun. Fin mai, Les archéologues divulgueront leurs résultats au cours d'un forum public prévu fin mai au Tchad sous l'égide d'Esso.

Conformément au PGE, les deux Gouvernements devraient faciliter les relations avec les Ministères chargés de la protection et de la préservation du patrimoine culturel, de façon à ce que la recherche effectuée dans le cadre du Projet soit valorisée au niveau national, international et universitaire.

Santé

15. Premier secours et évacuations sanitaires

Stratégie du Projet : Le PGE requiert qu'un individu capable de fournir des soins de premier secours de base, comme la réanimation cardio-pulmonaire et le contrôle des hémorragies externes, soit disponible sur chaque site isolé de travail. En outre, un nombre adéquat de personnels non professionnels mais formés en secourisme doivent être disponibles sous quatre minutes auprès de chaque travailleur, et un secouriste pleinement formé doit être opérationnel sous 20 minutes pour stabiliser et transporter le patient vers une formation sanitaire adéquate. Le PGE indique que 10% de la main d'œuvre devrait être formée en secourisme au premier niveau. Les solutions pour les évacuations sanitaires sont variables selon les sites et définies dans les Plans Sanitaires de chaque Entrepreneur. Des exercices doivent être conduits pour former les cadres aux procédures d'évacuation.

Observations :

- Dans la plupart des sites visités, la présence de travailleurs formés en tant que secouristes était conforme aux exigences du PGE.
- Les travailleurs de PS-2, PS-3, et de la PRS travaillent à proximité de leurs dispensaires respectifs, et peuvent ainsi disposer de réponses de bonne qualité en cas d'accidents. La proportion de travailleurs formés au premier secours est convenable. Sur ces sites, les trousse de premier secours dans les ambulances et les dispensaires sont équipées convenablement et comportent des gants, des gazes, et d'autres fournitures de base. Cependant, l'identification des secouristes n'est pas toujours visible (marquages sur les casques ou brassards. SOS a indiqué que des marques d'identification des secouristes étaient sur le point d'être distribuées à PS-2.
- Le système de WSJV en matière de santé et de sécurité est en mesure de fournir des premiers secours et des soins adéquats aux victimes d'accidents. Un infirmier formé disposant d'une ambulance complètement équipée (sac de premier secours, bouteille d'oxygène et civière) est en place sur chacun des chantiers les plus sensibles sur chaque « Spread », et est responsable d'une certaine distance de chantier. Des effectifs adaptés de secouristes sont présents sur les sites visités des Spreads 1 et 2.
- L'ECMG a obtenu un exemplaire des documents de formation préparés par SOS pour les stages de secourisme de base et avancé. Ces matériels contiennent les procédures de premier secours pour les accidents mettant en danger la vie des personnes. Les procédures sont adaptées, si elles sont mises en œuvre par des personnes disposant de la formation appropriée.
- Sur la route du Projet, à 10 km au sud de M'Baïbokoum, il a été observé qu'un convoi de Doba Logistics comportant 26 bus n'était pas correctement préparé à répondre à une urgence médicale. Le véhicule d'escorte de tête n'avait pas de secouriste convenable formé. Le véhicule d'escorte de queue avait un secouriste mais sa formation ne paraissait pas appropriée pour répondre à une urgence médicale. La boîte de premier secours ne comprenait pas de gants en latex et la gaze était insuffisante pour contenir des blessures saignant modérément.
- Quoique les communications cellulaires et radio soient souvent difficiles, l'ECMG note que le Projet admet que les médecins et infirmiers doivent disposer d'un système

de communication amélioré (par exemple un canal de radio spécifique), et que des actions seront prises dans ce domaine dès que possible.

Recommandations :

- 15.1 Fournir à tous les travailleurs formés au secourisme des brassards d'identification ainsi que des autocollants pour leurs casques, pour les rendre aisément identifiables sur les chantiers.
- 15.2 S'assurer que les Entrepreneurs mettent en place des secouristes formés de façon adaptée sur toutes les unités de travaux isolées, y compris les convois.
- 15.3 Réexaminer le contenu des boîtes de premier secours sur les convois et les chantiers, pour vérifier qu'elles sont adaptées à tous les types de risques et aux distances aux dispensaires fixes. Le contenu des boîtes doit être conforme aux procédures définies au cours des sessions de formation au secourisme. S'assurer que des gants en latex sont disponibles comme équipement de protection pour les secouristes, ainsi que des bandes de latex ou tubes ou bâtons utilisables comme garrots pour arrêter les hémorragies. Les véhicules d'escorte devraient être équipés de civières pour manipuler convenablement les blessés, les placer en position de repos, et les évacuer vers le service sanitaire le plus proche.
- 15.4 Améliorer les systèmes de communication pour les médecins et les infirmiers opérant dans des sites éloignés, dès que possible.

16. Soins médicaux généraux

Stratégie du Projet : Le PGE requiert que les Entrepreneurs aient un Fournisseur de Services Sanitaires, compétent en médecine préventive, avec la capacité à traiter les traumatismes et les cas d'urgence, et de l'expérience dans le travail en zones éloignées. Les Entrepreneurs ont également dû préparer un Plan Sanitaire basé sur les lignes directrices présentées dans le PGE. Les cliniques sur les sites de travail et aux camps principaux doivent être en mesure de fournir de bons soins primaires, puis assurer le transfert vers des hôpitaux ou cliniques préalablement certifiés à l'extérieur des camps. Les Fournisseurs de Services Sanitaires doivent disposer de protocoles médicaux. Un laboratoire et des équipements radiologiques sont des éléments importants pour assurer le respect des procédures établies dans les protocoles médicaux, et doivent être installés dans les cliniques ou être disponibles dans d'autres services de santé au voisinage.

Observations :

- Les médecins, les infirmiers, et le personnel de soutien ont en général une bonne connaissance des documents et des procédures techniques et de gestion. Les médecins sont en outre responsables d'autres tâches, mais des approches variables ont été observées chez les différents entrepreneurs. Par exemple, le médecin chef de PS-2 et PS-3 assure les soins, et participe à la préparation des JSAs (Analyses de sécurité par tâche), assure les formations « boîtes à outil » et est responsable de la qualité de l'eau potable, de la cuisine, de la blanchisserie, et du contrôle des vecteurs. Le médecin de la clinique WSJV de Meidougou ne participe à l'élaboration des JSAs.
- Comme cela avait déjà été observé durant la quatrième mission de l'ECMG, les dispensaires de SOS (aux camps WSJV camps, PS-2, PS-3, camp principal TCC de Komé, et camp de Pride-Schlumberger) disposent de Plans Sanitaires et des protocoles médicaux adéquats. Cependant, il a été observé par l'ECMG que les

effectifs des camps sur les sites de construction dépassent maintenant les prévisions initiales sur lesquelles les Plans Sanitaires avaient été basés :

Site	Estimation initiale	Nombre actuel d'usagers
Camp des foreurs	290	1 150
PS-2	100	800
PS-3	150	650

- Ainsi que mentionné dans le quatrième rapport de l'ECMG, l'usage en routine de tests cliniques de laboratoire et des examens radiologiques à l'aide de matériel mobile font partie des protocoles médicaux contenus dans le Plan Sanitaire des Entrepreneurs. Cependant, des retards importants sont observés dans ce domaine. Le tableau suivant résume la situation actuelle dans les sites fixes de construction.

Site	Laboratoire	Radiologie
Camp de Foreurs	Pas prévu	Pas prévu
TCC Komé	Opérationnel	Pas encore arrivé
PS-2	Pas installé	Pas installé
PS-3	Pas de technicien	Pas installé

L'ECMG note que le Plan Sanitaire pour le camp des foreurs préparé par Pride recourait à la clinique de TCC Komé pour les besoins radiologiques et de laboratoire. Cependant, depuis décembre 2002, la clinique de TCC a cessé son soutien en matière de laboratoire, à cause du nombre d'usagers en augmentation.

- Comme indiqué au paragraphe 8, il n'y a toujours pas à Komé d'équipements sanitaires minimaux destinés aux chauffeurs.

Recommandations:

- 16.1 Actualiser les Plans Sanitaires dans certains camps, pour qu'ils prennent en compte les effectifs réels (Camp des foreurs, PS-2, et PS-3).
- 16.2 Mettre en place en conséquence le personnel et l'équipement en conformité avec les plans révisés.
- 16.3 Encourager la participation des médecins à l'élaboration des JSAs.

17. Médecine préventive

Stratégie du Projet :

Le PGE met l'accent sur la prévention, le diagnostic précoce, et le traitement des maladies contagieuses, notamment celles transmises par l'alimentation, l'eau, l'air, les vecteurs et de personne à personne. Le PGE insiste sur les risques liés aux maladies sexuellement transmissibles et le SIDA, ainsi que sur l'éducation sanitaire et la mise à disposition de préservatifs. La stratégie est de minimiser la transmission depuis ou vers la communauté, aussi bien qu'entre travailleurs, et dans l'environnement de travail. Les mesures de contrôle des vecteurs comprennent l'élimination des sites de reproduction de moustiques, de mouches et de rongeurs. La prévention consiste en éducation sanitaire et en programmes de vaccination. Les portes et fenêtres des lieux de vie, des cuisines et des bureaux doivent comporter des écrans pour éviter la présence d'insectes. Les contrôles sur l'eau potable se réfèrent aux normes de l'OMS. Les lieux de vie doivent minimiser la

probabilité de maladies transmises par l'air. Une sensibilisation sanitaire doit être présentée à tous les employés à l'embauche. Elle porte en général sur l'éducation sanitaire, l'hygiène personnelle, et la prévention des maladies contagieuses présentes dans la zone.

Observations :

- Tous les dispensaires visités ont mis en place des affiches de prévention sur le SIDA dans les lieux de travail et les villages alentour, fournissent des informations sur les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le SIDA, et présentent ces informations dans la formation initiale à tous les employés. Ceci comprend également des messages d'avertissement réguliers dans les réunions « boîtes à outil » et la distribution gratuite de préservatifs. L'ECMG a observé que les préservatifs sont aisément accessibles dans tous les dispensaires et autres endroits fréquentés.
- Les rapports sanitaires hebdomadaires et mensuels montrent que le paludisme est la première cause de consultation. La pulvérisation régulière d'insecticide est faite, selon les rapports, sur tous les camps. Les répulsifs à insectes et les insecticides sont disponibles pour les travailleurs et les responsables. Les instructions relatives au port de manches longues sont respectées.
- Plusieurs cas de paludisme ont été observés parmi les travailleurs. Cinq expatriés impliqués dans les activités du Projet sont récemment décédés à cause du paludisme ou en raison de complications dues au paludisme (i.e. pneumonie). La sensibilisation a été intensifiée sur les chantiers, en mettant l'accent sur de nouveaux protocoles de prophylaxie et de traitement immédiat de la maladie.
- Le risque d'autres maladies transmises par des vecteurs est apparemment en augmentation dans certaines zones. L'onchocercose est présente dans certains points comme Bélabo et la rivière Mbéré. Des mouches tsé-tsé ont été observées à Bipindi et à Lolodorf. Sur ces sites, des pièges spécifiques aux mouches tsé-tsé sont maintenant en place au voisinage des camps. Aucune des mouches capturées n'a pour l'instant été trouvée infectée. En dépit des campagnes de sensibilisation et de prévention, il a été observé que certains lieux de vie (camp WSJV de Meidoukou) ne disposent ni d'écrans ni de sas ni d'autres moyens pour éviter la présence d'insectes à l'intérieur des bâtiments.
- Il a été observé au camp de Lolodorf que les déchets de cuisine sont triés et éliminés de façon inadaptée sur la décharge de déchets banals, entraînant la multiplication des mouches et autres insectes.
- Il avait été observé durant la quatrième mission que la manipulation de la nourriture n'était pas sûre dans certaines cuisines, notamment du fait de possibles contaminations croisées entre la viande crue et les plats cuisinés, de la présence de mouches et d'équipements mal conçus. Au Camp TCC de Komé, la direction a traité sérieusement la question de la contamination bactérienne de la nourriture pendant la préparation. Un spécialiste d'hygiène alimentaire a été recruté par TCC par le biais de SOS pour mener des inspections quotidiennes des cuisines et mettre en œuvre un programme progressif de traitement des problèmes en utilisant une approche épidémiologique adaptée. Cependant, il demeure des exemples de conditions peu sûres dans certains camps. Ainsi, au camp de Lolodorf, il n'y a pas d'écrans à insectes ou de doubles portes dans les cuisines, et des mouches ont été observées à l'intérieur de la zone où la nourriture est préparée. De même, les bâtiments de stockage de PS-2 et PS-3 ont des portes ouvertes ou des écrans à insectes défectueux.

- Les logements des travailleurs de Komé Base, Komé 5, et PS-2 comportent des différences considérables dans la densité d'occupation. Aucune non-conformité directe avec le PGE n'a certes été observée dans ce domaine pendant la visite, et la non-conformité observée lors de la visite précédente au camp TCC de Komé a été réglée par l'entrepreneur. Cependant, quand les dortoirs sont complètement occupés, les risques d'épidémies de maladies respiratoires, ou à transmission orale ou fécale, sont significativement plus élevés.

Recommandations :

- 17.1 S'assurer que des écrans sont correctement installés dans les cuisines, les zones où des déchets sont stockés, et dans les lieux de vie si nécessaire. Des fermetures automatiques devraient être installées dans toutes les portes à écran ou à sas, dans les cuisines et les zones de poubelles, pour éviter la contamination de la nourriture et l'infection.
 - 17.2 Réexaminer et améliorer si nécessaire la disposition de certaines cuisines pour éviter les contaminations croisées entre viande crue et plats cuisinés. Ceci peut nécessiter des espaces supplémentaires dans certaines cuisines, comme à TCC Komé et à WSJV à Meidoukou. Des lavabos réservés aux personnes qui interviennent sur la nourriture doivent être installés dans toutes les cuisines.
 - 17.3 Installer des lavabos pour les utilisateurs des restaurants au voisinage des entrées.
 - 17.4 Réexaminer toutes les procédures et assurer un suivi et un contrôle fréquents de la chaîne de préparation de la nourriture, depuis le stockage des produits de base jusqu'à la préparation, le stockage, le transport et la distribution des plats cuisinés. Déposer les ordures dans des bidons sur des zones protégées par des écrans à insectes.
 - 17.5 Rafraîchir fréquemment la formation de tous les personnes manipulant la nourriture, en se centrant sur les domaines les plus sensibles comme le stockage de la nourriture, et la manipulation de la viande crue et des plats cuisinés.
 - 17.6 Installer des portes à sas ou à écran dans tous les lieux de vie, y compris au camp WSJV de Meidoukou, ou prendre d'autres dispositions pour empêcher les moustiques et autres insectes d'entrer dans les pièces.
 - 17.7 Réexaminer la disposition des dortoirs pour assurer que les conditions de logement n'augmentent pas les risques sanitaires de façon significative.
 - 17.8 Réexaminer les procédures de manipulation des déchets ménagers, de tri et d'élimination, ainsi que les zones où ces opérations sont réalisées, en se concentrant sur la minimisation des risques de multiplication des mouches et autres insectes.
18. ***Contrôle de la qualité de l'eau de boisson***

Stratégie du Projet:

De l'eau potable doit être fournie à tous les éviers ou lavabos et douches situés dans les cuisines, salles de bain et bureaux. Les contrôles initiaux et réguliers de la qualité de l'eau potable doivent être conformes aux normes de l'OMS. Le PGE établit les normes et spécifications sur la base de l'Association Américaine des Ouvrages Hydrauliques (AWWA), qui doivent être utilisés pour le contrôle régulier de l'eau potable.

Observations:

- Comme cela avait déjà été observé au cours de la quatrième mission, la qualité de l'eau potable est analysée régulièrement dans les camps, mais ces tests, en particulier en ce qui concerne la bactériologie, ne sont pas standardisés. Il a été observé que la distribution d'eau sur les chantiers est généralement sûre. L'ECMG note qu'une décision est prise par le Projet pour standardiser l'échantillonnage et les procédures d'analyse au Tchad comme au Cameroun, mais dans les camps visités au cours de la cinquième mission (TCC Komé, PS-2, PS-3, Lolodorf et PRS), les techniciens chargés du test de la qualité de l'eau ont indiqué qu'ils n'avaient pas encore reçu d'instructions à ce sujet.
- Au camp TCC de Komé, les résultats des tests ne sont pas conservés une fois qu'ils ont été distribués par e-mail.
- PS-3 et PRS n'ont pas de laboratoire de contrôle de l'eau potable. Les entrepreneurs envoient les échantillons à Douala pour analyse.
- L'eau au camp TCC de Komé a un pH plus bas que les normes de l'OMS qui sont la référence du PGE.

Recommandations:

- 18.1 S'assurer que des normes écrites soient disponibles sur site pour tous les entrepreneurs concernant l'échantillonnage, l'analyse, l'interprétation, le traitement correctif et l'enregistrement des données, et diffuser les résultats d'analyse à toutes les personnes concernées par le contrôle de qualité de l'eau potable. La méthodologie de test devrait inclure des procédures pour la collecte et l'expédition des échantillons à d'autres laboratoires, lorsque les besoins des analyses excèdent les possibilités des laboratoires sur site.
- 18.2 Il conviendrait de maintenir le pH de l'eau potable entre 6.5 et 8.5 sur tous les camps, pour assurer l'efficacité de la chloration et des quantités suffisantes de chlore libre pour protéger l'eau contre la recontamination.

19. Santé des communautés*Stratégie du projet :*

Pour minimiser la transmission des maladies transmissibles dans les communautés environnantes, trois stratégies différentes ont été mises en place par le Projet

- La stratégie du PGE est de protéger les communautés contre les maladies et contre l'augmentation de leur exposition aux accidents, à travers des activités d'éducation sanitaire et de sensibilisation. Le PGE met l'accent sur les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le SIDA. La stratégie de protection des communautés consiste à éviter que les travailleurs transmettent des maladies, notamment le SIDA, au moyen d'une sensibilisation initiale et des activités régulières d'éducation sanitaire, et en rendant les préservatifs aisément accessibles à tous les travailleurs. La prévention se concentre également sur le contrôle des maladies vectorielles, ainsi que sur celles liées à l'eau ou à la nourriture dans les camps et sur les chantiers.
- Les projets Banque Mondiale d'assistance technique au Tchad et au Cameroun sont également destinés à renforcer la capacité des deux gouvernements à suivre l'impact du Projet, notamment en ce qui concerne la santé des communautés. Le CPSP au

Cameroun et le CTNSC au Tchad sont des institutions gouvernementales multi-sectorielles de haut niveau créées pour suivre l'impact du Projet, y compris sur la santé.

- En outre, le Consortium est engagé à mettre en œuvre un Programme de Sensibilisation Sanitaire des Communautés (CHOP), qui est réalisé à travers des accords avec des ONGs pour mener des activités de santé préventive. Les actions du CHOP sont coordonnées avec celles du CPSP et du CTNSC.

Observations:

- Comme indiqué plus haut (§ 17), tous les camps disposent d'affiches d'éducation sanitaire sur les maladies sexuellement transmissibles, et tous ont également des stocks suffisants de préservatifs, disponibles pour les travailleurs. Cependant, les statistiques des dispensaires indiquent un certain nombre de cas de MST parmi les travailleurs. Apparemment, certains groupes sont plus exposés aux risques du fait d'activités sexuelles non protégées.
- Le CHOP a démarré dans les deux pays la distribution de moustiquaires imprégnées pour certaines communautés dans le cadre d'actions expérimentales.
- Comme indiqué plus haut (§ 6), la situation sanitaire au campement de Komé Atan se détériore, et ceci constitue une préoccupation majeure pour la santé de la communauté et des travailleurs. TCC a installé un point d'eau potable pour la communauté, mais le robinet fuit, et des mares d'eau stagnantes se sont formées, où des larves de moustiques peuvent être observées. De nombreuses mouches sont présentes au dessus des tas d'ordures, tout près de marchands de nourriture et d'habitations, juste en face de l'entrée principale de Komé Base. Des matières fécales sont également observées dans le champ voisin des zones commerciales et de la station de transport devant la base. Cette situation est favorable à l'apparition d'épidémies de maladies vectorielles ou liées à la nourriture dans la communauté et dans la population du camp.
- Sogéa-Satom a achevé les travaux à Dompta, et donc son dispensaire est actuellement en cours de fermeture. Sogéa-Satom a proposé au Ministère de la Santé du Cameroun de mettre à sa disposition certains équipements de sorte à ce que le Gouvernement puisse continuer à offrir des services sanitaires. Le Ministère est certes intéressé par cette proposition, mais il n'a pas été pris de mesure concrète pour l'instant, et l'ECMG note que l'un des problèmes à surmonter réside dans le fait qu'il n'y a pas de budget disponible cette année au niveau du Gouvernement pour le personnel et les consommables nécessaires par le fonctionnement du dispensaire.
- L'ECMG a visité un dispensaire privé à Doba, qui est intégré dans le système public de santé et tenu par un groupe religieux protestant, ainsi que l'hôpital public de Doba, l'hôpital St Joseph à Bébédjia, et l'hôpital départemental de Lolodorf. Nous avons pu collecter des données brutes relatives à des tests VIH effectués sur des donneurs de sang, effectués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2001. Entre 8 et 12% des échantillons de donneurs de sang sont rapportés comme étant positifs pour le VIH. Ces données pourraient donner une idée de la prévalence du VIH chez des donneurs de sang volontaires avant le Projet.
- Les composantes santé des projets Banque Mondiale d'assistance technique viennent de démarrer leurs activités, et les programmes santé des gouvernements associés au Projet ne sont pas encore opérationnels sur le terrain.
- Le 7 mai, le Ministère de la Santé Publique du Cameroun a publié deux appels d'offres dans la presse locale à travers le Comité National de Lutte contre le SIDA.

La première concerne la réalisation à l'échelle nationale d'une étude séro-épidémiologique, avec une attention particulière aux populations à risque dans les zones du Projet Pipeline; la seconde comporte des termes de référence pour le recrutement d'un médecin camerounais, en vue d'évaluer les conditions d'organisation du traitement du SIDA dans les centres de santé et les hôpitaux privés.

Recommandations:

- 19.1 Réparer immédiatement la fuite sur le robinet de Komé Atan et éliminer les ordures pour éviter les épidémies de maladies vectorielles à la population du camp et du village. Des recommandations plus complètes sur cette question, ainsi que les responsabilités correspondantes, figurent dans la section socio-économique du présent rapport.
- 19.2 Etendre les activités d'éducation sanitaire, notamment celles liées au VIH/SIDA, dans les bars et lieux de distraction nocturnes dans les communautés et les guest houses utilisées par les travailleurs (Consortium).
- 19.3 Mettre en place une éducation spécifique pour les travailleurs qui ont une MST, pour décourager les activités sexuelles non protégées qui entraînent des risques pour les travailleurs et pour la santé publique (Consortium).
- 19.4 Le Ministère de la Santé Publique du Cameroun devrait prendre une décision à haut niveau pour mettre en place dès que possible un centre de santé permanent desservant la communauté de Dompta, et négocier officiellement avec Sogéa-Satom la rétrocession des équipements et de médicaments. Le Ministère devrait également prendre des mesures administratives spéciales pour faire démarrer le nouveau dispensaire sans attendre le prochain exercice budgétaire.
- 19.5 Le Projet aurait avantage à confier à un épidémiologiste expérimenté l'analyse rétrospective des informations médicales disponibles, et le traitement des données sanitaires collectées dans les zones d'action du Projet, pour mettre en perspective un éventuel impact du Projet sur la santé des communautés voisines, concernant en particulier le VIH/SIDA.
- 19.6 Les activités des projets Banque Mondiale d'assistance technique doivent être centrées sur le suivi de la santé communautaire, avec en priorité la surveillance du VIH/SIDA. Le Projet constitue une excellente occasion pour les Ministères de la Santé des deux pays de renforcer leurs systèmes de surveillance épidémiologique, en commençant par les zones du Projet et en suivant des populations témoins en dehors de ces zones.
- 19.7 Réunir les données collectées au Tchad sur les tests VIH effectués sur les donneurs de sang avant les transfusions dans les hôpitaux et dispensaires. La collecte des informations devrait être effectuée directement dans les laboratoires pour éviter les risques d'erreur de report ou de traitement au niveau des districts. Les tests VIH sur les donneurs de sang et les femmes enceintes sont simples et fiables pour évaluer indirectement la prévalence du VIH dans les communautés voisines du Projet et suivre les tendances de cette prévalence. Les moniteurs santé du Gouvernement devraient également retenir des maladies cibles pour suivre les tendances épidémiologiques.

Sécurité

20. Sécurité opérationnelle et sécurité des travailleurs – Phase construction

Stratégie du Projet :

Le Projet met un accent considérable sur la question de la sécurité. Un Système de Gestion de la Sécurité est en place, à travers du personnel consacré à la sécurité et des procédures de sécurité. Les activités des construction sont évaluées et, à travers des Analyses de Sécurité par Tâches (Job Safety Analysis - JSA), les résultats sont destinés à être communiqués aux employés du Projet aux différents niveaux correspondant aux différentes responsabilités. Les opérations sont évaluées non seulement du point de vue de la sécurité des travailleurs, mais également de la protection de l'environnement, de la sécurité des tiers et de la protection des biens. En ce qui concerne la sécurité des travailleurs, le Projet est engagé à fournir des conditions sûres de travail, en particulier un équipement individuel de protection adapté, à tous les niveaux, y compris les Entrepreneurs et leurs sous-traitants.

Observations :

Les observations issues de la présente mission de l'ECMG sont pour l'essentiel les mêmes à celles faites lors de la précédente visite. De nombreuses JSA (Analyse de sécurité par tâche) ont été préparées depuis le démarrage des activités de construction, mais l'ECMG a de nouveau observée certaines procédures qui ne suivent pas une approche « échec → sécurité ».

Certains progrès ont été faits dans la traduction des JSA pour les travailleurs qui ne comprennent pas couramment l'anglais ou le français, en particulier pour les Sud-Américains hispanophones. Cependant, le processus de traduction n'est pas achevé, et sur le terrain, des difficultés de communication sont toujours observées.

Les deux "spreads" de construction de l'oléoduc présentent au Cameroun des différences considérables dans les statistiques de sécurité¹⁵ :

	Spread 1	Spread 2
Nombre d'incidents	91%	9%
Taux d'Incidents Enregistrés (TRIR)	87%	13%
Taux d'Incidents avec perte de temps (LTIR)	100%	--

La conclusion de cette information est que la direction et les travailleurs du Spread 1 n'ont pas la même conscience de la sécurité que ceux du Spread 2.

Quoique l'usage des équipements personnels de protection soit généralisé et le plus souvent adapté, l'ECMG a de nouveau noté quelques exemples où ces équipements ne sont pas adaptés à la tâche réalisée. Des améliorations substantielles des conditions de travail sont également toujours nécessaires à la carrière de gravier de Bébédjia.

15

Premier trimestre 2002, en pourcentage du total

Recommandations :

- 20.1 Poursuivre le réexamen des JSA pour adopter une approche « échec → sécurité » dans la définition des séquences opérationnelles.
- 20.2 Poursuivre la traduction des JSA dans les langues parlées par les travailleurs.
- 20.3 Dans l'examen des procédures de travail et de la conception de la sécurité des différents chantiers, insister sur les activités du Spread 1.
- 20.4 Les superviseurs sécurité de terrain doivent s'assurer que les équipements personnels de sécurité sont adaptés aux différentes opérations.
- 20.5 Renforcer le suivi de l'usage des équipements personnels de sécurité par les entrepreneurs et en particulier par leurs sous-traitants ; contrôler notamment les activités sur la carrière de gravier de Bébédjia.

21. Sécurité routière*Stratégie du Projet :*

Le Projet met fortement l'accent sur la question de la sécurité routière. Concernant cette dernière, des progrès significatifs ont été faits le long des routes réhabilitées par le Projet (porte-drapeaux, sensibilisation des communautés riveraines, mesures physiques de réduction de la vitesse, contrôles radar de vitesse, etc...). Comme cela a été souligné dans les précédents rapports du groupe ECMG, aussi bien au Cameroun qu'au Tchad, la conception des routes est cohérente avec les normes gouvernementales, et les détails de conception ont été approuvés par les deux Gouvernements. Au Cameroun, COTCO a préparé un Plan d'Action de Sécurité Routière, qui est lié à un programme de sensibilisation (phase 1) des communautés. Un programme analogue a été préparé par David Terrassement (DT) au Tchad. Des procédures spéciales sont en cours de préparation d'ici à la fin juin pour les convois exceptionnels qui transporteront des équipements lourds de N'Djaména à Komé.

Observations :

En général, l'ECMG observe que les infrastructures, les programmes de sensibilisation, et les procédures de sécurité liées au Projet le long des routes construites ou réhabilitées ont été bien réalisées. Des problèmes de sécurité ont surgi quand le trafic du Projet a dû utiliser des routes autres que celles du Projet, et il convient également de souligner certaines mauvaises habitudes de conduite.

Le long des routes réhabilitées par le Projet au Cameroun et au Tchad, des programmes de sensibilisation ont été réalisés et des normes élevées de sécurité élevées ont été atteintes. Au Cameroun, le revêtement des routes au passage des villages à l'aide d'un enrobé bicouche a notablement réduit le problème de la poussière causée par la circulation, ce qui contribue à améliorer la sécurité. Quoique la construction des routes ne soit pas achevée au Tchad, les mesures de sécurité prises par les convois le long des routes définies comme « passables » par le Projet sont mises en œuvre de façon satisfaisante et apparaissent réussir. Une exception à cette observation est notée dans la zone de Komé où des tas de terre végétale et un mauvais assainissement le long des routes empêche les villageois d'utiliser les passages destinés à leur éviter de marcher sur la route.

Le pont définitif de M'Béré est maintenant en place, et les convois n'utilisent donc plus l'itinéraire nord qui s'étend sur 900 km de routes nationales au Cameroun et au Tchad. L'impact éventuel de l'usage de cet itinéraire n'a pas fait l'objet d'investigations, et aucune sensibilisation à la sécurité n'a été réalisée. L'ECMG note que le transport, prévu prochainement par convois exceptionnels, des équipements lourds de N'Djaména à Komé retiendra toute l'attention de l'équipe de direction technique du Projet (CPMT) et de l'équipe PGE.

L'ECMG observe depuis la première mission que les habitudes de conduite d'un certain nombre d'expatriés au Tchad comme au Cameroun ne sont pas conformes avec les normes de sécurité du Projet. Nombreuses sont les occasions où des conducteurs ont été observés à des vitesses excessives ou sans ceinture de sécurité, et dans la plupart des cas, les personnes concernées sont des expatriés. L'accident dans lequel un Français a malheureusement trouvé la mort alors qu'il circulait apparemment trop vite et sans ceinture constitue un signal d'alarme et montre que le précepte « diriger par l'exemple » n'est pas totalement adopté par certains expatriés.

Recommandations :

- 21.1 Mettre en oeuvre un programme de sensibilisation et préparer des procédures PGE particulières pour les transports par convois exceptionnels le long de l'itinéraire de N'Djaména à Komé.
- 21.2 Améliorer la sécurité des piétons dans la zone de Komé en enlevant les obstacles des passages pour piétons le long des routes, et planifier la construction de sorte à assurer la sécurité des piétons.
- 21.3 Préparer un meilleur suivi du respect des règles de conduite et mettre en place des sanctions, en particulier pour les expatriés.

22. **Contrôle des accès**

Stratégie du Projet :

Le Projet met fortement l'accent sur la question du contrôle des accès induits. Des mesures de sécurité ont été adoptées pour éviter ou minimiser l'interférence des activités du Projet avec des tiers.

Observations :

Les camps, les aires de stockage et des chantiers sont mieux protégés de l'accès de tiers. Des villageois ont cependant été observés marchant au voisinage des chantiers de construction de l'oléoduc, même s'il est certain qu'il est impossible d'empêcher totalement l'accès à ces zones.

Recommandations:

- 22.1 Poursuivre la construction de clôtures autour des installations temporaires (camps, bases, aires de stockage) ;
- 22.2 Poursuivre la mise en place de personnel de sécurité (contrôle des accès) sur les chantiers de l'oléoduc (Tranches 1 et 2) quand et là où des travaux sont réalisés, pour suivre l'accès induit, éviter des intrusions non autorisées et minimiser les risques pour les tiers.

23. **Sécurité et gestion du carburant**

Stratégie du Projet :

L'approvisionnement en gazole pour le Projet est de la responsabilité de EEPCI/TOTCO/COTCO.

Observations :

Les observations de l'ECMG sont sensiblement meilleures que celles consignées dans les précédents rapports, mais le contrat de fourniture de carburant passé avec Mobil est toujours en cours de mise au point. Un Plan de Sécurité et de Gestion des Carburants a été préparé et transmis aux sous-traitants. L'absence de contrat avec Mobil a empêché l'application du Plan, pour l'instant.

Recommandations:

23.1 Mettre en oeuvre le Plan de Sécurité et de Gestion des Carburants, en cohérence avec les recommandations présentées dans les précédents rapports ECMG.

24. **Sécurité incendie**

Stratégie du Projet :

Le Projet met un accent considérable sur la question de la sécurité incendie. Des règles internationalement reconnues et des recommandations ont été adoptées pour minimiser le risque d'incendie sur les lieux de travail durant les activités de construction.

Observations :

Au cours de la visite des chantiers, l'ECMG a noté que des améliorations significatives ont été apportées en ce qui concerne la préparation au risque incendie. En particulier, l'équipement de lutte contre l'incendie (extincteurs, tuyaux) sont bien positionnés et beaucoup mieux gérés que par le passé. La question du risque occasionné par les feux de brousse pour certains chantiers a été traitée là où cela était nécessaire (chantier TCC à PS-2).

Recommandations :

24.1 Les conseillers sécurité et les moniteurs doivent maintenir la sensibilisation au risque incendie, et suivre de près la mise en œuvre des mesures de sécurité incendie, notamment pour vérifier que des zones tampon ont été établies pour minimiser les risques des feux de brousse pour les installations du Projet.

25. **Système de gestion de la sécurité et organisation**

Stratégie du projet :

Comme cela a été mentionné précédemment, un système de gestion de la sécurité est en place. Il comprend du personnel consacré entièrement à la sécurité, et des procédures de sécurité (procédures de travaux, JSAs, statistiques de sécurité, etc...). Les responsabilités et les tâches particulières sont définies conformément aux systèmes d'organisation du Projet mis en place par EEPCI/TOTCO/COCTO, les Entrepreneurs et les sous-traitants.

Observations :

Certaines améliorations ont été apportées dans le système de gestion de sécurité, en particulier en ce qui concerne la mise à disposition du personnel de terrain des statistiques de sécurité et de leur traitement. Il convient maintenant d'interpréter l'information disponible de sorte à définir les progrès à faire sur les chantiers qui posent problème (voir en particulier au paragraphe 20 les éléments sur les différences entre les Spreads 1 et 2).

Au cours de la mission, l'ECMG a examiné les données brutes utilisées pour les statistiques de sécurité. La perception de l'ECMG est que l'utilisation par le Projet des Directives OSHA pour les rapports externes a tendance à rétrécir les critères d'évaluation pour le traitement de ces données. Cette approche a amené à exclure des événements qui ont été considérés comme discutables, mais qui auraient pu être inclus si des critères plus larges avaient été utilisés. L'ECMG considère qu'il serait meilleur pour la crédibilité du Projet d'adopter des critères moins restrictifs, et d'inclure des incidents même s'ils sont discutables.

Recommandations:

- 25.1 Réexaminer les méthodes de prise en compte des incidents dans les statistiques de sécurité, pour s'assurer qu'elles sont totalement cohérentes. S'assurer de l'enregistrement et des enseignements des incidents du projet qui ne sont pas visés par les Directives OSHA.

Environnement biophysique et gestion environnementale

26. Protection des ressources en eau

Stratégie du Projet : Le PGE comprend des exigences relatives à la protection des ressources en eaux souterraines : installation de puits de contrôle autour des installations de gestion de déchets, et suivi des puits villageois environnants afin de s'assurer que les prélèvements d'eau pour le Projet n'affectent pas ces ressources, ni en qualité ni en quantité. Le PGE contient également une prescription relative aux prélèvements d'eau de surface, qui ne doivent pas excéder 10 % du débit ou du volume du cours d'eau. Si la consommation d'eau du Projet a un impact négatif sur une ressource villageoise, les habitants affectés sont fondés à disposer d'une ressource alternative.

Le Projet a préparé un Programme de Suivi des Ressources en Eau, qui comprend les 8 composantes suivantes :

- 1 Inventaire des usages de l'eau souterraine et superficielle avant le démarrage des prélèvements du Projet.
- 2 Suivi des ressources en eau de surface ou souterraine pendant les prélèvements.
- 3 Suivi de l'eau prélevée dans les puits et forages du Projet.
- 4 Suivi à l'échelle régionale des eaux souterraines dans l'OFDA;
- 5 Suivi des ressources en eau souterraine et superficielle au voisinage des installations permanentes du Projet au Cameroun.
- 6 Suivi de l'eau souterraine sur les sites de décharge du Projet.
- 7 Suivi des effluents liquides rejetés directement dans les cours d'eau.
- 8 Suivi des effluents liquides rejetés depuis l'installation flottante de stockage et de chargement (FSO).

Observations:

Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du programme de suivi des ressources en eau, notamment les suivants pour chacune des 8 composantes :

- 1 L'identification et le repérage sur carte des sources d'eau villageoises (puits, points de prélèvements d'eau de surface permanents ou saisonniers) dans le rayon d'un kilomètre des points d'eau du Projet est réalisé de manière cohérente.
- 2 Les mesures de niveau d'eau et les analyses de qualité sur des puits villageois sélectionnés dans le rayon d'un kilomètre des installations du Projet sont également réalisées. Le programme de suivi des ressources en eau indique que « les puits communautaires seront suivis trimestriellement pour déterminer les niveaux d'eau et la qualité pendant qu'ont lieu les prélèvements liés aux chantiers ». Le quatrième rapport de l'ECMG avait souligné que le suivi trimestriel des niveaux d'eau pourrait ne pas être suffisant, compte tenu des fluctuations saisonnières naturelles, pour établir si des problèmes quantitatifs éventuels sont liés au Projet ; par contre, la fréquence trimestrielle est suffisante en ce qui concerne la qualité. Le Projet a pris en compte ce point, et les mesures de niveau sont maintenant réalisées mensuellement dans l'OFDA où les prélèvements sont plus importants que le long de l'oléoduc ou auprès des autres chantiers d'installations permanentes.

- 3 Le suivi de l'eau prélevée des puits et forages installés par le Projet est réalisé en conformité avec le programme de suivi (voir également §18).
- 4 Concernant le programme de suivi régional dans l'OFDA, visant essentiellement la qualité de l'eau, le Projet prévoit d'installer plusieurs piézomètres de suivi à partir de 2002.
- 5 Cette composante comporte le suivi des puits communautaires ou individuels et des points d'eau de surface au voisinage (moins d'un kilomètre) des installations permanentes du Projet (PS-2, PS-3 et PRS) au Cameroun.
- 6 Les piézomètres ont été installés sur les décharges contrôlées du Projet (OFDA et Bélabo) et des échantillons sont pris régulièrement pour obtenir un état zéro avant le démarrage du fonctionnement.
- 7 Le suivi des effluents liquides rejetés dans les cours d'eau est réalisé par le Projet conformément au programme, y compris les eaux issues des essais de pression dont il a été vérifié qu'elles restaient à l'intérieur des limites applicables.
- 8 Le Projet prévoit d'élaborer les détails relatifs au suivi des effluents rejetés à partir du vaisseau de chargement (FSO) au moins six mois avant le premier pétrole.

L'ECMG a noté que l'enregistrement de l'utilisation de l'eau est en amélioration dans l'OFDA et que, depuis la dernière mission de l'ECMG, les taux de prélèvement des eaux souterraines n'ont pas atteint 90% du maximum estimé par le PGE pour la phase construction.

Sur la base des évaluations préliminaires, il n'a pas été relevé, dans l'OFDA, d'impact sur des puits communautaires qui serait lié aux prélèvements d'eaux souterraines. Le Projet a confié le suivi à un spécialiste expérimenté. Cependant, la collecte des données en est encore au commencement, et il serait prématuré d'affirmer fermement si le Projet a ou non un impact sur les ressources en eau, notamment dans l'OFDA.

Les prélèvements d'eau de surface sont effectués conformément aux exigences du PGE, y compris concernant le suivi de la turbidité. Un tel suivi est également réalisé lorsque des activités de construction ont lieu au voisinage de rivières. Depuis la dernière mission, il n'y a pas eu de nouvel incident lié à l'impact d'eaux turbides issues des chantiers sur des sources d'eau de surface utilisées par les villageois. Les moniteurs PGE interrogés aux traversées de cours d'eau ont toujours été en mesure de présenter les résultats des tests de qualité d'eau. Ceci concerne également les rejets d'eau issue des essais de pression dans la rivière Lom au Cameroun (sur la berge de la rivière), où un bon système de contrôle a été mis en place pour limiter l'érosion du sol et du lit, ainsi que la sédimentation.

Recommandations :

- 26.1 Plutôt que de suivre à la lettre le programme en n'incluant que les usagers situés dans un rayon d'un kilomètre, identifier les points sensibles en terme de protection des ressources, d'usage et de rejet, en prenant en compte les bassins versants hydrogéologiques ou hydrologiques, et concentrer le suivi sur ces points. Par exemple, bien que le point d'eau villageois (source) de Ebaka 1 est à plus d'un kilomètre de PS-3 à Bélabo, il pourrait se situer en aval et il serait bon d'inclure cette source dans le programme de suivi (composante n° 5) pour éviter que la communauté ne s'inquiète. Envisager l'installation, au Cameroun, de piézomètres spécifiques dans des sites sélectionnés au voisinage des deux stations

- de pompage et de la station de réduction de pression, en modification de la composante n° 5.
- 26.2 Concevoir le programme de suivi de la composante n° 4 de sorte à ce que les caractéristiques régionales des écoulements d'eau souterraine soient clairement définis. Démarrer l'installation de piézomètres dès que possible dans l'OFDA ; en particulier, une approche phasée pourrait être mise en œuvre afin d'obtenir au bon moment les informations concernant les zones qui sont critiques à un moment bien précis du chantier. Envisager l'installation de piézomètres captant les différents niveaux au sein de l'aquifère libre et semi-captif, près des puits de pompage, de sorte à quantifier l'influence des prélèvements sur les différents niveaux au moyen d'essais de pompage.
- 26.3 Poursuivre la collecte de données, et préparer des modèles prédictifs dans les zones de plus forte utilisation d'eau, pour évaluer l'influence des prélèvements d'eau souterraine, et pour fournir la preuve que les impacts ne sont pas significatifs, particulièrement dans l'OFDA.

27. *Gestion des déchets*

Stratégie du Projet :

La gestion des déchets telle qu'elle est définie dans le PGE inclut l'éducation et la formation, le recyclage des déchets, leur transport, leur traitement, leur stockage, leur élimination et le contrôle des déchets solides et dangereux (décharge de déchets dangereux, décharge de déchets solides, incinérateur de déchets dangereux), le suivi des eaux souterraines, enfin la collecte et le traitement des eaux usées et le suivi des effluents. Le Projet prévoit de construire deux décharges contrôlées pour éliminer les déchets dangereux et non dangereux, et un incinérateur de déchets dangereux à Komé. Un second incinérateur extérieur a été identifié à Douala. Les déchets banals sont éliminés dans des fosses spéciales, dans des lieux correctement sélectionnés, qui sont repérés par le Projet.

Les entrepreneurs chargés de travaux de construction ont préparé leurs Plans de Gestion des Déchets, en conformité avec les exigences du PGE. Les plans des entrepreneurs ont été approuvés par Exxon. Les entrepreneurs doivent mettre en place la collecte et le traitement des eaux usées dans les camps. Ils doivent collecter, séparer et éliminer leurs déchets, et livrer leurs déchets dangereux non recyclables dans les installations approuvées par Exxon pour élimination. Ces dernières sont situées dans la zone pétrolière (OFDA) au Tchad, et sur les sites des stations de pompage au Cameroun.

Observations:

Stockage des déchets solides et dangereux, installations de traitement et d'élimination

La gestion des déchets non dangereux s'est généralement améliorée sur les camps. Le nouvel incinérateur de TCC au camp de Komé Base est finalement opérationnel, mais la zone d'incinération doit être restaurée et de bonnes pratiques de gestion quotidienne autour de l'incinérateur et plus généralement dans les zones de stockage doivent encore être mises en place. Un spécialiste expatrié a été recruté par TCC pour superviser le fonctionnement de l'incinérateur et former les travailleurs locaux. Les procédures de manipulation des déchets sont généralement appropriées, mais sur certains sites, quelques efforts supplémentaires sont toujours nécessaires pour que le tri entre les déchets

domestiques et les déchets alimentaires soit effectué dans de meilleures conditions sanitaires (par exemple au camp WSJV de Lolodorf, voir également § 17 ci-dessus).

La capacité de stockage des déchets et produits dangereux est en cours d'augmentation à TCC Komé, à PS-2 et à PS-3, où des équipements de stockage spéciaux sont en cours de construction. Durant la construction, des quantités significatives de déchets dangereux devront être transférées depuis les chantiers du Projet vers les nouvelles installations de stockage temporaire et vers celles d'élimination.

La décharge contrôlée du Projet à PS-3 à Bélabo, Cameroun, est toujours en construction, mais les terrassements sont pratiquement achevés. L'ECMG note que la conception et la fonction de cette décharge sont en cours de réévaluation par le Projet. Les piézomètres existant sur ce site ont été réhabilités.

Un incinérateur extérieur a été identifié à Douala pour les déchets dangereux. Opéré par la société BOCOM, il est en cours de test avant que d'éventuelles améliorations soient réalisées. Le Projet contrôle et conseille BOCOM. Les huiles usagées sont envoyées à BOCOM pour traitement avant mise en vente à une cimenterie voisine où elles sont réutilisées comme combustible. Mobil Oil Cameroun prend des mesures pour déplacer les huiles usagées collectées au Tchad vers le Cameroun pour qu'elles y soient éliminées. L'installation de l'incinérateur de déchets dangereux de Komé est prévue pour la fin du troisième trimestre ou le début du quatrième trimestre 2002, et il sera alors possible d'y éliminer les huiles usagées produites au Tchad.

Les analyses sur les cendres d'incinération sont effectuées au Tchad comme au Cameroun, et ceci a permis d'éliminer la majorité de ces cendres en tant que déchet banal. Lorsque les analyses dépassaient les limites admises, les cendres ont été stockées dans des fûts, en attendant leur élimination finale dans les décharges contrôlées. Des améliorations ont été notées dans la gestion des dépotoirs à déchets banals dans les camps, bien que dans certains cas, la couverture de terre ne soit pas adéquate(Lolodorf).

Les procédures de bio-traitement des sols contaminés par des hydrocarbures sont toujours en cours de préparation. Comme cela avait été observé durant la dernière mission de l'ECMG, les actions en cours doivent être standardisées en termes d'objectifs, d'évaluation des résultats, de procédures de suivi et de fonctionnement, et leur efficacité évaluée. L'ECMG note que le Projet prépare une procédure standardisée pour gérer et traiter ce flux de déchets.

Gestion des Eaux Usées

Les améliorations dans le traitement des eaux usées soulignées durant la quatrième mission de l'ECMG ont été achevées et le fonctionnement notablement amélioré. Ceci concerne le déplacement d'unités de traitement dans des lieux mieux adaptés et plus sûrs, l'agrandissement des aires d'infiltration, et l'amélioration de l'aspersion sur la surface. Le suivi des effluents des camps est maintenant effectué et documenté régulièrement par les Entrepreneurs.

Cependant, au cours de la phase de construction, d'autres rejets d'eaux usées ont lieu, entre autres ceux liés aux essais de pression sur l'oléoduc, aux eaux pluviales ruisselant

sur des surfaces potentiellement polluées et traitées par des séparateurs à hydrocarbures, et aux centrales à béton sur les chantiers des installations permanentes. D'une manière générale, le Projet rejette les eaux usées sur des aires de sols, et non dans des cours d'eau.

Les essais de pression de l'oléoduc ont lieu sur les deux segments de l'oléoduc (spreads) et, comme cela est noté dans le paragraphe précédent, les rejets demeurent dans les limites acceptables.

Les stockages d'hydrocarbures et les stations services sont équipées de séparateurs à hydrocarbures. Après inspection par l'ECMG de certains d'entre eux, il s'avère que leur capacité de traitement est discutable, en particulier à la nouvelle station service de Komé Base et au dépôt d'hydrocarbure de TCC à Bélabo. Ces séparateurs sont sans doute sous-dimensionnés pour les débits qu'ils sont susceptibles de recevoir.

Gestion des fluides de forage

Les fosses à boues et les eaux stockées sont analysées pour évaluer leurs caractéristiques. L'ECMG note que ces résultats seront utilisés par le Projet pour vérifier et documenter que ces fluides sont sans danger, pour définir les procédures de fermeture des sites concernés, et pour réévaluer les mesures de protection sur les fosses, par exemple la mise en place de bâches étanches.

Recommandations :

- 27.1 Entamer dès que possible la construction de l'installation finale de traitement et d'élimination des déchets de la zone pétrolière.
- 27.2 Standardiser les options de traitement pour les sols pollués par les hydrocarbures, en particulier les objectifs et l'évaluation des résultats du traitement, et s'assurer que une formation et des équipements de protection appropriés sont fournis aux travailleurs, avant la réalisation de nouveaux tests.
- 27.3 Améliorer la gestion quotidienne dans les zones de manipulation et de stockage des déchets dans les principaux camps, en particulier au camp TCC de Komé.
- 27.4 S'assurer que le tri manuel des déchets est effectué de manière sûre dans tous les camps. Par exemple, les travailleurs qui en sont chargés à Lolodorf auraient avantage à améliorer le tri à la source et la pulvérisation d'insecticide pour éliminer les mouches et autres insectes, ou à procéder au tri dans une aire protégée des insectes.
- 27.5 S'assurer que tous les dépotoirs de déchets banals sont correctement couverts de terre chaque jour.
- 27.6 S'assurer que les dispositions du PGE sont appliquées à l'incinérateur extérieur de Douala (plan de fonctionnement de l'incinérateur, formation) et de façon générale dans tous les installations extérieures de traitement des déchets, et ceci dans le cadre des Clauses de Changements au PGE.
- 27.7 S'assurer que les déchets dangereux sont correctement stockés et transportés depuis les sites du Projet jusqu'aux nouvelles installations de stockage provisoire.
- 27.8 Réexaminer la conception des séparateurs à hydrocarbures sur les installations permanentes ou de long terme, pour vérifier qu'ils sont correctement dimensionnés et fonctionnent convenablement. Sur les installations permanentes et de long terme, envisager de placer des toitures sur certaines zones pour réduire

le ruissellement à traiter (par exemple station service de Komé Base). Inspecter fréquemment les séparateurs et vérifier régulièrement les effluents.

- 27.9 Assurer le suivi régulier des rejets (qui pourraient atteindre des eaux de surface) sur les chantiers des installations permanentes, notamment pour les centrales à béton.
- 27.10 Finaliser et mettre en œuvre dès que possible une procédure de fermeture des fosses à boues de forages, pour minimiser le délai entre la foration et la réhabilitation et pour éviter tout impact sur les ressources naturelles (terre et eau).

28. Prévention et réaction aux déversements pétroliers

Stratégie du Projet : Le PGE comporte des exigences relatives à la réponse aux déversements de carburants et limiter l'impact environnemental de tels déversements. Un Plan Général d'Intervention sur Déversements de Produits Pétroliers (PGI) a été préparé par le Projet. Un plan d'intervention en cas de déversement a été également préparé par chacun des entrepreneurs. Le PGI doit être utilisé comme cadre général pour l'établissement de Plans Particuliers de Zones (PPZ) requis pour chacune des zones du projet et chaque organisation d'intervention au Tchad et au Cameroun.

Les chantiers, les camions transportant du carburant et les convois doivent être équipés de kits de réponse aux déversements d'hydrocarbures, de solutions alcalines ou acides et autres substances dangereuses ou toxiques.

Observations : Le groupe ECMG a été informé que les versions provisoires de PPS sont quasiment achevées. Les équipements de réponse de niveau 2 sont disponibles et déployés dans les deux pays.

Il a été observé sur un convoi et un camion de carburant que les kits de réponse aux déversements ont été n'étaient pas toujours disponibles ou complets.

Recommandations :

- 28.1. L'équipe PGE du Projet doit se coordonner avec le CTNSC (Tchad) et le CPSP (Cameroun) pour que les Plans Particuliers de Zone soient intégrés dans les Plans Nationaux de Réaction aux Déversements pour lesquels les appels d'offres sont en cours de finalisation.
- 28.2 S'assurer que les Plans Particuliers de Zones comprennent des cartes détaillées avec report de la localisation des cibles potentiellement sensibles à une contamination, et des routes d'accès pour les équipes d'intervention.
- 28.3 S'assurer que les véhicules d'escorte des convois et les camions de carburant déployés le long de l'emprise de l'oléoduc disposent de kits de réponse convenables.

29. Protection des terrains et des sols

Stratégie du Projet:

En ce qui concerne la localisation des infrastructures et des installations de production de pétrole, la conception des travaux vise à utiliser des terrains déjà soumis à des activités

humaines. Certaines exigences du Projet ont été conçues pour limiter les impacts sur les terres, notamment en réduisant la largeur des emprises, en utilisant le moins possible de terrains supplémentaires pour les camps ou pour le débroussaillage, en contrôlant et en limitant l'érosion, et en réhabilitant les terrains perturbés par la construction le long de l'emprise de l'oléoduc et sur les installations temporaires.

Observations:

Les observations relatives à la mise hors service et à la fermeture des installations temporaires sont présentées au § 9. La question de l'usage de terrains supplémentaires sur les deux « spreads », soulevée lors de la quatrième mission de l'ECMG, est toujours en suspens, même si des actions ont été menées par le Projet pour limiter l'usage de terrains supplémentaires et les dommages aux cultures. Le pourcentage de terrains supplémentaires requis par WSJV est toujours nettement plus haut pour le « spread » 1 que pour le « spread » 2.

Au Tchad, un site de bio-traitement par landfarming a été mis en place par DT pour traiter, près de Bam, des sols contaminés par des hydrocarbures. Lors de la visite, ce site était le seul en dehors des installations du Projet. Il est situé dans une zone d'emprunt dont la réhabilitation est presque achevée. L'ECMG a observé que les données relatives à la fermeture du site et au traitement des sols n'étaient pas disponibles ou étaient inconnues du personnel du Projet. A Komé Base, l'ancienne station service a été fermée, et un plan de réhabilitation doit également être mis en œuvre.

A la carrière de gravier de Bébédjia, la zone d'extraction a été nettement agrandie depuis la quatrième mission de l'ECMG, en suivant un bras ancien du Logone et en atteignant la limite des plus hautes eaux. Sur la base d'observations visuelles réalisées durant la cinquième visite, certaines parcelles ont été entièrement exploitées par Sablières du Logone, un sous-traitant de TCC, et ne sont pas encore réhabilitées. Comme indiqué dans le quatrième rapport, la zone d'extraction est une plaine d'inondation où l'eau souterraine est très proche du sol, et où les étangs et les ruisseaux ont une valeur patrimoniale élevée, sur le plan écologique et paysager.

Les mesures de contrôle de l'érosion (fossés, enrochements, gabions, etc...) sont en place le long des sections de route réhabilitées au Cameroun, et sont en construction au Tchad. Des dispositifs de lutte contre l'érosion sont également en cours de mise en place sur les installations permanentes, et ont été remis à niveau là où c'était nécessaire sur les installations temporaires (camp de Bam).

Les importants problèmes d'érosion auxquels le Projet est confronté en phase de construction sont dus à la morphologie, aux caractéristiques naturelles des sols, et à la distribution des pluies. Ils sont généralement bien gérés sur l'emprise de l'oléoduc. L'usage de pièges à sédiments, de barrières et autres mesures de contrôle, a été vérifié, en particulier aux traversées de marécages, de même que le maintien de l'écoulement des ruisseaux. Des équipes d'entretien ont été chargées de suivre les dispositifs de contrôle de l'érosion et de curer les matériaux piégés. La restauration des zones sensibles, telles que les traversées de cours d'eau, est en cours sur plusieurs sites.

La restauration des zones d'emprunt utilisés pour les routes au Cameroun apparaît avoir été correctement traitée, et la fermeture officielle des sites est en cours. Le Projet a émis

des réserves sur quelques sites de Sogéa-Satom où l'érosion pourrait être importante durant la saison des pluies. Les zones d'emprunt du Projet au Tchad, le long de la route réhabilitée comme dans la zone pétrolière, ne sont pas encore fermées, mais certaines sont déjà en cours de restauration.

Seule une proportion très limitée du tracé de l'oléoduc (0,6 %) est considérée par le Projet comme étant restaurée. L'ECMG a visité plusieurs sections qui sont considérées comme pratiquement restaurées par le Projet, et a constaté que les deux « spreads » emploient des méthodes différentes de restauration. L'ECMG note que la restauration finale sera en concordance avec l'environnement au voisinage et l'usage précédent des terrains.

Recommandations:

- 29.1 La restauration des zones d'emprunt au Tchad doit limiter la stagnation d'eau et autant que possible maximiser le drainage.
- 29.2 S'assurer que la même approche systématique utilisée pour les routes sera appliquée pour toutes les zones d'emprunt exploitées par le Projet, y compris celles liées aux pistes d'accès, à la pose de l'oléoduc, aux installations permanentes ou temporaires.
- 29.3 S'assurer que des obstacles physiques sont mis en place le long de l'emprise de l'oléoduc dans les zones sensibles sur le plan de l'accès induit. Comme dans ces zones, une restauration active est nécessaire aux traversées de rivières, la plantation de jeunes arbres devrait être envisagé en utilisant les pépinières installées par WSJV.
- 29.4 Reconnaître (sols en surface et subsurface) et dépolluer si nécessaire le site de l'ancienne station service de Komé Base.
- 29.5 Evaluer le bio traitement par land farming de DT et fournir la documentation nécessaire à la fermeture du site.
- 29.6 S'assurer que TCC restaure complètement les parcelles déjà exploitées à la carrière de gravier de Bébédjia gravel selon un plan de restauration à préparer dès que possible. Compte tenu de la valeur de la plaine d'inondation où le gravier est extrait, et de la durée assez longue des opérations d'extraction nécessaires, des sites alternatifs devraient être recherchés et soigneusement évalués par TCC et envisagés par le Projet, pour limiter les impacts sur les ressources naturelles et le paysage sur ce site.

30. *Mise en place des infrastructures*

Stratégie du Projet :

Le Projet doit réaliser des infrastructures importantes avant que la construction du Centre d'Opération de Komé et de l'oléoduc puissent commencer. Ces travaux d'infrastructures comprennent la construction des camps temporaires puis définitifs, la réhabilitation des routes, le pont de M'Béré ainsi que d'autres traversées de rivières, des stations de pompage, des plate-forme de forages, et des aires de stockage pour les tuyaux. Au Tchad, DT est le principal entrepreneur pour le système de transport (routes et stockage), alors que TCC est chargé des infrastructures sur les champs pétroliers et à la base de Komé. Au Cameroun, l'entrepreneur pour le système de transport est Sogéa-Satom, TCC demeurant

responsable des stations de pompage. Sogéa-Satom est également chargé de travaux dans la zone pétrolière. Les procédures PGE exigent que chaque entrepreneur soumette son propre PGE spécifique à ses propres chantiers. Ces plans ont été présentés par les entrepreneurs et approuvés par le Projet.

Observations :

M'Béré River Bridge

Le tablier du pont de la rivière M'Béré a été mis en place et le pont est actuellement en service pour le trafic du Projet. Une étude finale d'érosion a été préparée. Selon celle-ci, l'érosion devrait demeurer limitée. Un plan de suivi est en cours de préparation par le Projet.

Contrôle de la poussière

La poussière produite par les travaux d'infrastructure dans la zone pétrolière, les réhabilitations et la construction de l'oléoduc constitue un problème sérieux pour le Projet. Des mesures de contrôle sont mises en œuvre le long des routes réhabilitées au Tchad, en particulier des arrosages fréquents aux traversées de villages et au cours des passages de convoi. Le Projet a adopté une mesure efficace en revêtant d'un enrobé bicouche les traversées de villages au Cameroun.

Recommandations :

- 30.1 Finaliser et mettre en œuvre un programme spécifique de suivi pour évaluer les impacts physiques et environnementaux qui pourraient être causés par la construction du pont permanent de M'Béré et les changements qu'elle induit sur la rivière. Le plan de suivi devrait viser à évaluer les phénomènes éventuels d'érosion (lit et berges) et à suivre les effets possibles de l'élévation du niveau de l'eau à l'amont durant des périodes de crue. Il devrait être préparé avant la prochaine saison des pluies.
- 30.2 Le Projet doit achever dès que possible l'évaluation des solutions alternatives pour le contrôle de la poussière sur les chantiers de la zone pétrolière (par exemple revêtement, additifs non dangereux à l'eau) pour qu'elles puissent être mises en œuvre dès la fin de la prochaine saison des pluies. Le Projet devrait envisager la mise en place des revêtements bicouches au Tchad.

PROJET TCHADIEN DE RENFORCEMENT DE CAPACITE

31. Conditions :

Le Projet Banque Mondiale de renforcement des capacités du Gouvernement tchadien dans le secteur pétrolier a trois objectifs spécifiques :

- *Gérer le développement des ressources pétrolières de façon durable sur les plans environnemental et social, en commençant par le Projet Pétrolier de Doba au Sud du Tchad ;*
- *Minimiser et compenser les impacts négatifs éventuels, environnementaux et sociaux, sur la région productrice et fournir aux résidents de la région des occasions d'améliorer leurs conditions de vie ;*
- *Etablir un cadre efficace pour des investissements ultérieurs dans le secteur pétrolier, et s'engager effectivement avec ces investisseurs.*

Les principaux indicateurs de l'efficacité du Projet de Renforcement de Capacité sont les suivants :

- Suivi effectif par le Gouvernement de la mise en oeuvre du Projet pétrolier de Doba ;
- Mise en œuvre effective du Plan de Gestion Environnementale du Projet pétrolier de Doba ¹⁶

A court terme, les actions prévues comprennent notamment la prise en charge de l'impact de l'immigration vers les chantiers du Projet, sous la forme d'investissements sociaux (équipements sanitaires, approvisionnement en eau, gestion des ressources en bois de chauffe et prévention des MST et du SIDA).

32. Observations :

Au cours de la cinquième mission, l'équipe ECMG a collecté les informations suivantes sur la situation du Projet de Renforcement de Capacité au Tchad :

- La réhabilitation des bureaux de la Coordination Nationale et du siège du CTNSC à N'Djaména est achevée. La construction des annexes du nouveau siège du CTNSC en est aux appels d'offres, et il est prévu de l'achever en octobre 2002. Le mobilier et l'équipement de bureau sont toujours en cours d'acquisition et les livraisons sont en retard. Cependant, les véhicules de terrain sont disponibles, notamment huit voitures pour l'équipe de terrain du CTNSC basée à Komé. La fourniture des équipements de télécommunication (radios) est toujours en phase d'appel d'offres, comme mentionné dans le quatrième rapport de l'ECMG.
- La question du recrutement des moniteurs de terrain du Gouvernement et du personnel du secrétariat exécutif du CTNSC est maintenant résolue, et la mise en place du personnel a ainsi fait des progrès importants durant le trimestre écoulé. Le Secrétaire exécutif du CTNSC et le Superviseur de l'équipe de terrain ont maintenant des contrats formalisés, de même que les membres de leurs équipes respectives, soit 5 personnes au siège de N'Djaména et quatre à Komé Base et Bébédjia. Tous les agents

¹⁶

à recruter sont identifiés, et le personnel devrait être au complet en juin 2002 pour le siège comme pour l'équipe de terrain.

- Le recrutement de l'assistant technique international pour le siège du CTNSC n'a pas progressé de façon significative. Un candidat a été identifié mais ne sera pas en poste avant septembre au plus tôt, s'il est effectivement recruté. Une solution provisoire est envisagée pour disposer d'une assistance technique à court terme.
- Au niveau du terrain, le Superviseur est maintenant appuyé par un assistant technique expatrié et quatre agents, dans le secteur bio-physique (un moniteur, qui se concentre sur les forages), dans le secteur socio-économique (un expert), et dans le domaine médical (un médecin et un agent de santé). Les trois autres moniteurs de terrain ne sont pas encore en place, mais ont été identifiés et devraient être sur le terrain avant la fin mai. Les bureaux principaux de l'équipe de terrain sont à Bébédjia (près du FACIL) et le reste de l'équipe occupe un bureau au camp de Komé mis à leur disposition par le Projet.
- Sur la base de ces résultats, on peut dire que le Gouvernement du Tchad a fait des progrès significatifs dans le trimestre écoulé sur le plan de sa capacité à suivre le Projet. Cependant, il reste à compléter la formation du personnel du CTNSC, qui se limite pour l'instant à une orientation donnée par le Projet sur le PGE. Le programme complet de formation au sein du Projet de Renforcement de Capacité demeure à mettre en œuvre, par une firme spécialisée qui n'est pas encore choisie. Ce retard est préoccupant car la plupart des activités de formation étaient programmées pour 2001. En outre, le recrutement du Panel Consultatif International est également en retard, la sélection du consultant étant encore en cours.
- Un contrat de services est sur le point de démarrer, après obtention de la non objection de la Banque Mondiale, pour préparer le Plan National de Réaction aux Déversements.
- La préparation du Système National de Gestion de l'Information Environnementale a également peu progressé, l'appel d'offres étant en cours.
- Le plan de communication a démarré fin janvier et s'est poursuivi en avril avec une session d'information publique de deux jours tenue à Bébédjia, à laquelle ont participé des représentants du Gouvernement, la Coordination Nationale et le CTNSC, des entrepreneurs locaux, les ONG et des représentants de la société civile, le groupe de la Banque Mondiale et EEP/ITOTCO.
- L'ECMG a tenu une réunion à la Mission Résidente de la Banque Mondiale au Tchad, avec le Représentant Résident, le nouveau Chef de Projet en poste à N'Djaména à plein temps, et son appui basé à Washington. Le Chef de Projet est appuyé par un micro-économiste, un spécialiste financier et un spécialiste de la SFI dans le domaine de la promotion des petites entreprises.
- La composante « Mesures d'Urgence », dont il a été indiqué dans le quatrième rapport de l'ECMG qu'elle avait environ un an de retard, a fait des progrès importants pendant le dernier trimestre :
 - 1) La première version du rapport d'étude relatif à la planification urbaine à Bébédjia, Moundou et Doba a été largement discutée et des observations ont été communiquées au consultant chargé de cette étude. Le rapport final est attendu pour la fin mai.
 - 2) Le projet de contrat pour les études de faisabilité des marchés publics, abattoirs et marchés à bestiaux à Doba et Bébédjia a reçu l'avis de non-objection de la Banque Mondiale, et ces études doivent démarrer prochainement.

- 3) Concernant l'assainissement pluvial et les déchets solides, des documents d'appel d'offres ont été préparés pour des travaux et d'autres activités à réaliser avant la saison des pluies. Certaines actions supplémentaires ont été intégrées dans l'étude de planification urbaine, notamment une opération « ville propre » dans chaque ville.
 - 4) Un appel d'offres unique regroupant les forages ruraux et l'amélioration de l'approvisionnement en eau de Doba a été préparé. L'évaluation des offres et la proposition d'attribution ont été refusées par la Banque Mondiale. Les offres ont été ré-évaluées, et il est prévu que les contrats pour les forages et l'ingénierie/contrôle des travaux soient attribués prochainement.
 - 5) Les activités dans le domaine de la santé sont toujours retardées, ce qui est préoccupant dans la mesure où le Programme Prioritaire de Lutte contre le SIDA (PPLS) s'est achevé en Décembre 2001. Afin de poursuivre les campagnes de prévention du SIDA, un contrat de prestations de services a été signé en Mars avec le consultant qui était impliqué dans le PPLS. Sur la base des informations qui ont été communiquées à l'ECMG, cette action apparaît très modeste et insuffisante pour que la campagne de prévention des MST et du SIDA soit efficace.
 - 6) Les mesures d'urgence pour la promotion de l'usage durable de la forêt, le contrat de mise en œuvre d'un projet pilote dans cinq villages a pratiquement été finalisé.
- La situation de la composante «Fonds d'Initiatives Locales – FACIL» est la suivante :
 - 1) Le bureau de terrain à Bébédjia est pratiquement opérationnel, mais il manque encore certains équipements de bureau, notamment les ordinateurs.
 - 2) Le Directeur du FACIL est en poste. Son personnel comprend deux assistants techniques de l'agence de coopération allemande DED (un troisième, national expérimenté, est en cours de recrutement) et une assistante administrative. Six agents supplémentaires sont en cours de sélection. Les procédures sont longues et certains candidats identifiés n'ont toujours pas subi leur entretien.
 - 3) Le Comité de Pilotage est opérationnel et a récemment approuvé 4 dossiers, sur environ 130, pour le financement de quatre écoles au coût total de 225 Millions de Francs CFA. La zone d'intervention du FACIL couvre 11 cantons, et un budget de 70 millions de FCFA est disponible pour chacun d'eux en moyenne. La contribution des villageois à chacun des projets du FACIL doit atteindre 20 % du coût total.
 - 4) L'avancement dans l'information des villageois sur l'accès au FACIL est demeuré limité, essentiellement parce que les 6 agents qui doivent en être chargés n'ont pas encore été recrutés.
 - La composante “Plan de Développement Régional PDR” a connu les progrès suivants :
 - 1) Le Cadre de Développement Régional a été finalisé et approuvé par le Comité de Pilotage, les ONG et la Banque Mondiale. Les Termes de Référence pour la préparation du PDR ont également été récemment finalisés après prise en compte des commentaires du Comité de Pilotage, du Ministère de la Promotion Economique et du Développement, des ONG et de la Banque Mondiale.
 - 2) La négociation du contrat pour la préparation du PDR est en cours avec le consultant qui avait préparé le cadre de développement régional en 1999. Le

calendrier actuel est de démarrer la préparation du PDR en juin 2002 et de l'achever en juillet 2003.

En résumé, la capacité du Gouvernement à remplir ses engagements a fait des progrès significatifs depuis le début de l'année. Les moyens nécessaires sont mis en place au siège du CTNSC comme sur le terrain à Komé et Bébédjia. D'importants progrès ont été réalisés dans la mise en place du personnel et dans la passation des contrats pour les prestations de services et les fournitures. Ces progrès ont été facilités par une implication plus forte de la Banque Mondiale, et sa décision de positionner le personnel responsable à N'Djaména.

Note complémentaire sur les ONGs au Tchad – L'une des sources d'information de l'ECMG est le dialogue que nous avons avec les ONGs locales, particulièrement la Commission Permanente Pétrole Locale (CPPL), regroupement d'ONG, qui s'est renforcé au cours de nos missions. Les opinions des ONG reflètent leur vision de l'efficacité de l'action du Gouvernement et la présente note complémentaire est destinée à mettre en évidence certaines des questions présentées par les ONG à l'ECMG. La rencontre prévue entre l'ECMG et les ONG n'a pas pu être tenue car la CPPL était prise par un atelier sur le développement régional, mais elles ont communiqué, via le CTNSC, une note d'observations sur le quatrième rapport de l'ECMG. Les préoccupations de la CPPL comprennent notamment les suivantes :

- Les retards sérieux du FACIL, des Mesures d'Urgence et du Plan de Développement Régional, et les inquiétudes sur l'effet négatif de ces retards.
- L'impact de la circulation dans les villages (notamment poussière, bruit, risque pour les villageois).
- La participation des ONG dans la préparation du PDR.

Les ONGs locales ont participé aux journées d'information organisés par le CTNSC, EEPCI/TOCTO et la Banque Mondiale, et ont contribué à la dernière version du cadre du PDR, et aux termes de référence pour le PDR. Les ONG ont souligné la nécessaire participation des populations locales, et les risques liés aux procédures hâtives d'attribution des contrats.

33. *Recommandations :*

- 33.1 La priorité du CTNSC doit être d'accélérer la sélection, le recrutement et la mobilisation de l'assistance technique au siège du CTNSC, comprenant les assistants techniques de court et de long terme, puis d'accélérer l'embauche du personnel du CTNSC restant. Ces actions auraient dû être achevées en mars.
- 33.2 Accélérer la sélection, le recrutement et la mobilisation du Panel Consultatif International. Une attention particulière doit être portée à deux domaines d'expertise, la médecine préventive et la santé publique, et les questions socio-économiques.
- 33.3 L'équipe de terrain du CTNSC doit préparer un plan d'action détaillé pour chaque secteur d'activité et chaque membre de l'équipe. Le CTNSC et l'équipe PGE du Projet devraient s'accorder sur des procédures de travail et assurer une bonne communication sur le terrain. Par exemple, des réunions régulières devraient être formalisées.

- 33.4 Finaliser le contrat pour la préparation du Plan de Développement Régional, en prenant en considération le fait que la mission doit être conduite en suivant un « processus itératif et participatif ». Le contrat devrait spécifier clairement que les contributions de consultants tchadiens, des entreprises et des ONG doivent être prises en compte, et spécifier les organisations identifiées, la nature précise, le domaine, et les coûts estimés de leurs services ou participation. Le CTNSC devrait donner suite à la proposition des ONG de tenir des ateliers régulier durant l'étude.
- 33.5 Le CTNSC et la Banque Mondiale devraient prendre toutes décisions pratiques pour accélérer la mise en œuvre des Mesures d'Urgence (planification urbaine, construction des équipements publics et services), avec une attention particulière sur le secteur de la santé, en particulier la campagne de prévention MST/SIDA. Ceci pourrait nécessiter la mise en place rapide d'une équipe extérieure pour appuyer le CTNSC, non seulement pour les Mesures d'Urgence mais également pour le FACIL (voir ci-dessous) et d'autres tâches d'assistance technique.
- 33.6 Recruter et faire démarrer au FACIL les six agents de terrain et le troisième assistant technique de la DED.
- 33.7 Accélérer la mise en œuvre des quatre projets approuvés par le FACIL, et prendre toutes dispositions pour que les micro-crédits soient accessibles. L'ECMG recommande (i) que la maîtrise d'ouvrage des projets financés par le FACIL soit déléguée au FACIL pendant la construction (par exemple pour les écoles délégation par le Ministère de l'Education) ; (ii) que la sélection des projets par le comité de pilotage soit coordonnée avec la compensation communautaire coordonnée par la GTZ ; (iii) que le manuel de mise en œuvre du Projet soit revu, amélioré et actualisé, comme recommandé par la Banque Mondiale, pour éviter les retards.
- 33.8 Au delà de la réussite récente des journées d'information, les efforts de communication de la Coordination Nationale et du CTNSC doivent être renforcés. Les contrats de services pour la mise à niveau de la radio ONG existante à Doba devraient être accélérés.
- 33.9 Accélérer les contrats de services pour la préparation du Plan National de Réponse aux Déversements d'Hydrocarbures, et s'assurer qu'il y a coordination avec les plans en cours de préparation par EEP/CI/TOTCO.
- 33.10 Accélérer le démarrage effectif des activités prioritaires au titre de la Gestion du Secteur Pétrolier, composante B, partie B1, relatives au cadre réglementaire dans les domaines environnemental et social. Ces activités comprennent le recrutement de consultants pour l'assistance technique, et la formation du personnel de la Direction du Pétrole, et des agences concernées du Gouvernement¹⁷.

¹⁷

Document d'Evaluation de Projet, mars 2000, page 42, paragraphes 44-45.

PROJET CAMEROUNAIS DE RENFORCEMENT DE CAPACITE (CAPECE)

34. Conditions :

Le Projet Banque Mondiale de Développement des Capacités dans le domaine pétrolier au Cameroun (CAPECE) doit développer et établir au Cameroun une capacité nationale de gestion environnementale et de suivi du Projet Pétrolier Tchadien. Le CAPECE prévoit que les résultats suivants seront obtenus :

- *Des normes environnementales nationales seront établies pour le secteur pétrolier,*
- *Le projet de construction de l'oléoduc satisfait aux normes environnementales,*
- *Le Gouvernement du Cameroun développe sa capacité à suivre et à pallier les impacts environnementaux des grands projets d'infrastructure ou d'énergie, ce qui est une condition pour la poursuite d'investissements étrangers durables dans le pays ;*
- *L'information sur la mise en oeuvre des politiques environnementales et sociales est diffusée à tous les partenaires concernés.*

Le Gouvernement du Cameroun a établi par Décret 97-116 du 7 juillet 1997 le Comité de Pilotage et de Suivi du Pipeline (CPSP) sous l'égide de la SNH, la société pétrolière nationale. Le CPSP est une institution interministérielle mandatée pour superviser et suivre tous les aspects environnementaux et sociaux de la construction et du fonctionnement de l'oléoduc. Le CPSP a deux branches, le Comité de Suivi (CS) qui est l'organe de pilotage, de suivi et le bras administratif, et le Secrétariat Permanent (SP), qui est le bras opérationnel du CPSP.

En plus de suivre la construction de l'oléoduc dans le cadre des exigences correspondantes de protection du public et de l'environnement, le Gouvernement camerounais est responsable pour préparer un plan national de réaction aux déversements d'hydrocarbures. Il est aussi chargé du suivi de la mise en œuvre du Plan pour les Peuples Autochtones (PPA) pour les peuples habitant la forêt traversée par l'oléoduc dans la partie atlantique de son tracé ; ainsi que de la mise en œuvre et du suivi des deux projets de renforcement environnemental dits « hors-site » destinés à compenser de façon globale les pertes de biodiversité dans la forêt côtière atlantique et la forêt intermédiaire, dans les parcs nationaux de Campo-Ma'an et de Mbam-Djérem.

35. Observations :

Sur la base d'une réunion avec le personnel du CPSP le 7 Mai, de discussions avec les moniteurs de terrain du Gouvernement rencontrés sur les chantiers, et de réunions avec le cadre de la Banque Mondiale chargé du CAPECE, l'ECMG a observé début Mai 2002 la situation suivante du Projet de Renforcement de Capacité :

- En général, le projet CAPECE a fait des progrès significatifs durant le trimestre écoulé, en particulier en terme d'attribution de contrats pour les prestations de services.
- La capacité de suivi sur le terrain du Gouvernement est en place, et généralement opérationnelle dans les secteurs environnement, bio-physique et socio-économique,

malgré certaines faiblesses dans leur équipement et dans le suivi du reporting. La capacité de suivi dans le secteur de la santé demeure faible. En particulier :

- 1) Le projet de construction de route comprenant 6 sections totalisant 245 kilomètres entre Meiganga et le pont de Mbéré est quasiment achevé, à l'exception de 10 kilomètres demeurant à terminer. La réception des travaux routiers a été signée par un représentant du Gouvernement le 2 Mai 2002. Un ingénieur du Ministère National des Travaux Publics (MINTP) continuera à suivre l'achèvement des travaux pendant qu'un autre moniteur travaillera au chantier du pont de Mbéré jusqu'à fin juin. Le nouveau pont est ouvert aux convois du Projet et ouvrira prochainement aux autres véhicules. Les mesures de sécurité mises en œuvre par le Projet aux traversées de villages apparaissent efficaces, et sont reconnues comme telles par les autorités locales (par exemple au village de Dompta).
 - 2) Le MINEF a poursuivi le suivi du secteur bio-physique avec 5 ingénieurs assignés à la partie nord de l'oléoduc et 5 dans la partie sud. Deux ingénieurs du Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie (MINMEE) participent aux essais de pression de l'oléoduc ; ils suivent les aspects environnementaux liés aux tirs de mines, aux soudures, à la gestion des déchets, et autres questions sur des sites environnementalement sensibles comme la traversée de la Rivière Lom. Ces agents de terrain ont indiqué qu'ils fournissent leurs rapports au CPSP mais ne reçoivent que peu d'information en retour.
 - 3) Le bois commercial sur le « spread » 1 (160 Km du PK 647 au PK 486) et sur le « spread » 2 (296 Km du PK 943 au PK 647) a été entièrement acheté par WSJV par un contrat avec le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF). Une partie du bois est utilisée pour les travaux de restauration de l'emprise de l'oléoduc (par exemple les traversées de rivières et de zones humides). ECMG a compris que l'intention de WSJV est de laisser l'autre partie de bois non utilisée le long de l'emprise. Les moniteurs de terrain n'ont pas traité des bois commerciaux dans leurs rapports, n'ayant pas été impliqués dans la négociation.
 - 4) Deux socio-économistes du Ministère de l'Agriculture travaillent sur les « spreads » 1 et 2. Il rapportent leurs observations de terrain au CPSP et ont noté, par exemple, les demandes des villageois liées à l'usage futur des installations temporaires, comme le camp de Ndtoua dans la zone de Bipindi ou le pont temporaire de Bikoué sur la rivière Lokoundjé, ainsi que l'usage des plants se trouvant actuellement dans les pépinières de WSJV.
- Comme noté dans notre précédent rapport, l'ECMG a observé que les moniteurs du Gouvernement sont impliqués dans l'évaluation d'impacts particuliers du Projet, comme par exemple ceux liés à la fermeture du camp de Ndtoua à Bipindi, et l'analyse des questions socio-économiques à Dompla liées à l'achèvement des travaux de construction de Sogéa-Satom. Cependant, il apparaît que leur efficacité sur le terrain est réduite par le fait qu'ils reçoivent peu de retour d'informations du CPSP, notamment sur le plan de leur action d'interface entre les populations et les autorités locales d'une part, et le Gouvernement d'autre part, comme pour évaluer les diverses demandes de transfert des installations temporaires du Projet.
 - La passation des marchés au titre du CAPECE a fait des progrès significatifs durant le dernier trimestre. En particulier, des contrats ont été attribués pour la préparation du contexte réglementaire, pour la mise en œuvre d'un plan de formation, pour des études dans des zones environnementalement sensibles, pour le suivi du Plan pour les Peuples Autochtones et du patrimoine culturel. Un appel d'offres concernant la préparation du Système d'Information pour le suivi de la Gestion Environnementale a

été également préparé et soumis à la non-objection de la Banque Mondiale ; il en va de même pour le recrutement du Panel Consultatif International.

- Le recrutement de consultants pour appuyer le CPSP dans la préparation d'un cadre pour le Plan National de Réponse aux Déversements d'Hydrocarbures, a fait certains progrès, l'appel d'offres et une pré-sélection de société ayant été soumis à la Banque Mondiale en avril. Le CPSP attend la non-objection de la Banque Mondiale. Cette étude est prévue pour durer 3 mois, et devrait être achevée en décembre 2002.
- La mise en œuvre du Plan de Communication a avancé, 80 réunions environ ayant été organisées avec les populations locales. Une troisième journée de la presse a été tenue en février, et des communiqués de presse envoyés aux journaux. La publication de La Lettre bimestrielle du CPSP apparaît efficace et le troisième numéro est en préparation. Une réunion a été tenue en mars avec les ONG, avec la participation de la Banque Mondiale.

Malgré ces progrès, plusieurs questions restent à résoudre, parmi lesquelles celles liées au secteur de la santé sont les plus préoccupantes :

- Le suivi de terrain dans le secteur de la santé est toujours très faible. Le personnel du Gouvernement n'est toujours pas en place pour le suivi des risques sanitaires, notamment ceux liés aux MST et au VIH/SIDA. Le seul médecin recruté par le Projet a été remplacé et le nouveau n'est pas encore pleinement opérationnel. Les cinq agents de santé pour chacune des 5 provinces recoupées par l'oléoduc restent toujours à recruter.
- Malgré les progrès, la communication doit être améliorée, en particulier en direction des ONG et des autorités locales le long du tracé de l'oléoduc, et sur le principaux chantiers du Projet. Des réunions avec les Préfets étaient prévues pour mai, mais n'ont pas eu lieu à cause de la préparation des élections.
- Les moniteurs de terrain du MINEF doivent rendre compte sur la gestion des bois commerciaux le long du tracé, en conformité avec les exigences du PGE.
- La formation des moniteurs de terrain du Gouvernement n'a pas avancé au cours du trimestre. La formation par la société à laquelle le contrat a été attribué devrait démarrer prochainement.
- Les contrats de préparation du Système d'Information pour la gestion Environnementale, ainsi que du Plan National de Réponse aux Déversements demeurent à attribuer.
- La fourniture de cinq véhicules, de l'équipement de bureau, y compris les ordinateurs et les téléphones mobiles, est toujours en cours, avec des retards qui augmentent.
- Les retards dans la mise en œuvre des plans de développement pour les parcs nationaux de Campo-Ma'an et Mbam-Djérem sont également importants.

Note complémentaire sur les ONGs au Cameroun –

Comme noté ci-dessus pour le Tchad, l'une des sources d'information de l'ECMG est le dialogue que nous avons avec les ONG locales qui s'est renforcé au cours de nos missions. Les opinions des ONG reflètent leur vision de l'efficacité de l'action du Gouvernement et la présente note complémentaire est destinée à mettre en évidence certaines des questions présentées par les ONG à l'ECMG. Nous avons pu rencontrer le Groupe de Coordination des ONG au siège de l'une d'elle et sous la présidence de l'un de ses membres, le Service Oecuménique pour la Paix. Des représentants de la Banque

Mondiale, et de COTCO ont également participé à cette réunion. Les participants ont reconnu que la communication entre eux était bonne.

Un « Rapport de Suivi du Pipeline » (Février 2002), préparé un « Comité de pilotage » de quatre ONGs a été présenté. Certaines préoccupations sont soulevées par ce rapport et ont été discutées durant la réunion avec l'ECMG, notamment :

- apporter des solutions aux conflits et plaintes liés à la compensation;
- améliorer la communication et la collaboration avec le Projet, notamment à travers un cadre de réunions régulières qui associeraient COTCO, la Banque Mondiale, le Gouvernement du Cameroun et la société civile.

36. *Recommandations :*

- 36.1 Le suivi de la santé dans la zone du Projet par le Ministère de la Santé sous la supervision du CPSP doit être renforcé d'urgence. Les cinq agents de santé pour les 5 provinces traversées par l'oléoduc doivent être recrutés et mis en place dès que possible. La collecte et l'analyse des informations épidémiologiques dans la zone du Projet, à effectuer en liaison avec COTCO, est également une priorité. Le responsable santé du CPSP devrait travailler en liaison avec le Plan National de Lutte contre le SIDA (PNLS) pour les volets de ce projet qui sont liés à l'oléoduc. L'acquisition prévue de médicaments et d'équipement médical doit être cohérente avec les objectifs de suivi du projet (voir également § 19 ci-dessus).
- 36.2 Le plan de formation du CAPECE devrait être soigneusement adapté et actualisé pour tenir compte des retards (la formation a au moins un an de retard).
- 36.3 Accélérer les procédures de fourniture des services de consultant pour la préparation du Système d'Information et de Suivi de la gestion Environnementale (EMIS), du cadre du Plan National de Réponse aux Déversements Pétroliers, également pour la fourniture des véhicules et autres équipements. La Banque Mondiale devrait accélérer l'examen des requêtes du CPSP et le processus de non objection.
- 36.4 La communication au niveau local devrait être améliorée à la fois par le CPSP et COTCO en coopération avec la mission résidente de la Banque Mondiale. Un effort particulier doit être fait dans les relations avec les ONG.
- 36.5 La mise en œuvre des quatre projets de court terme en cours de démarrage sous l'égide de la FEDEC devrait bénéficier d'un soutien approprié du CPSP. Par exemple, le CPSP pourrait intervenir pour faciliter l'émission des pièces d'identité. De même, le CPSP pourrait appuyer la FEDEC pour la mise en œuvre rapide des plans d'actions dans les parcs nationaux de Mbam-Djérem et Campo-Ma'an, la priorité étant donnée au contrôle du braconnage. L'appui à la FEDEC par le CPSP pourrait être amélioré par un rôle accru du représentant du Gouvernement (MINEF) dans le bureau de la FEDEC.
- 36.6 Le CPSP devrait améliorer les processus de suivi et de retour d'information vers les moniteurs de terrain, en particulier pour leur permettre de mieux réagir à des questions sensibles localement comme la fermeture des installations temporaires.
- 36.7 Le CPSP doit s'assurer que les moniteurs de terrain disposent des moyens nécessaires, notamment équipement et véhicules, pour améliorer la communication locale et travailler avec les autorités locales.
- 36.8 Le CPSP doit prendre la responsabilité de préparer les demandes et de fournir tous les documents nécessaires, pour que les parties concernées puissent prendre

des décisions en toute connaissance de cause sur la fermeture, la restauration et/ou le transfert des installations temporaires de chantier aux communautés, sur la base des exigences du PGE. Un tableau complet des installations susceptibles d'être transférées serait utile.

FONDATION ENVIRONNEMENTALE

37. Responsabilité :

La création de la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC) a été proposée par la Banque Mondiale pour assurer que le Projet satisfera aux politiques opérationnelles de la Banque en matière d'habitats naturels (OP 4.04) pour ce qui concerne les deux parcs nationaux de Campo-Ma'an et de Mbam et Djérem, et en matière de peuples autochtones (OP 4.20) pour ce qui concerne la communauté des Pygmées. Le PGE, partie Cameroun, détaille au Volume 4 le rôle, les responsabilités et les procédures de fonctionnement de la FEDEC, ainsi que la contribution de COTCO au capital, d'un montant de 3,5 millions de dollars. La FEDEC a pour objectif de fournir un soutien financier de long terme aux deux parcs nationaux nouvellement établis, et à la communauté des Pygmées Bagyeli/Bakola, à travers le Plan pour les Peuples Autochtones (PPA).

38. Observations :

La situation de la FEDEC en mai janvier 2002 est la suivante :

- Des progrès significatifs ont été effectués depuis que la la Fondation a obtenu son statut fiscal d'utilité publique au Cameroun, en novembre 2001. La FEDEC est maintenant opérationnelle.
- Les deux agents récemment recrutés par la FEDEC, à savoir l'Administrateur de la Fondation, et le Facilitateur de Développement Communautaire, ont démarré leur mission le 2 mai. L'ECMG les a rencontrés durant une réunion tenue au bureau de la FEDEC à Yaoundé.
- La FEDEC tient régulièrement des réunions de Bureau. Le budget de fonctionnement administratif, de 35 millions de Francs CFA pour l'exercice 2002, est disponible et le plan de travail approuvé pour l'année démarre avec le PPA (voir ci-dessous). En outre, le processus de sélection des organisations chargées de la mise en œuvre des actions pour soutenir la conservation écologique et l'amélioration des deux parcs nationaux est en cours, et doit être prochainement achevé.
- Un programme préliminaire comportant quatre projets de court terme a été approuvé par la 5^{ème} session du Bureau, relatif au Plan pour les Peuples Autochtones (PPA), et qui doit être mis en œuvre par la FEDEC. La mise en œuvre des quatre projets de court terme va commencer immédiatement par la composante « établissement de pièces d'identité pour la communauté Pygmée » sous la direction du Facilitateur de Développement Communautaire.
- *Parc National de Mbam-Djérem* : l'année dernière, le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF a nommé un conservateur pour le Parc National de Mbam-Djérem, mais le budget et les autres ressources nécessaires pour que cette personne puisse mener à bien sa mission demeurent à mettre en place. Sans véhicule, sans motocyclette, sans bateau et sans équipement de camping, le Parc n'est pas accessible pour le conservateur. Il a participé à la préparation d'une proposition de développement du parc national de Mbam-Djérem, qui a été soumise à la Fondation pour assistance et financement. Plusieurs études précisant le caractère unique et sensible de la zone de Mbam-Djérem ont été récemment réalisées, notamment : (i)

Grands mammifères et impact humains, par la *Wildlife Conservation Society* (WCS), en mars 2000; (ii) étude socio-économique des villages entourant le parc, par le MINEF et WCS, Décembre 2000; et (iii) inventaire des oiseaux, par le conservateur du parc, mai 2000. Deux points doivent être notés :

- 1) La FEDEC s'attend à recevoir avant fin mai des offres détaillées de la part d'institutions internationales pour tenir la fonction d'organisation de mise en œuvre pour le parc national de Mbam-Djérem. Cette offre sera soumise au MINEF pour examen et observations ;
 - 2) Le Directeur de la Faune et des Aires Protégées du MINEF a exprimé sa préoccupation au sujet du braconnage dans la zone orientale du parc, et les aspects socio-économiques de l'approche globale de conservation pour le parc national de Mbam-Djérem. Le MINEF prévoit de créer un autre parc (ou aire protégée) dit de Lom et Pangar, non loin de l'emprise de l'oléoduc au nord de Bélabo. Plusieurs organisations de conservation sont impliquées dans cette zone.
- *Parc National de Campo-Ma'an* – Un plan de développement de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) de Campo-Ma'an, qui inclut le parc national, a été préparé par le MINEF, à travers le « Projet de Gestion et de Conservation de la Biodiversité de Campo-Ma'an ». Il devait être finalisé au cours d'un atelier prévu en mai 2002, puis être soumis à la FEDEC. Au cours de sa visite au parc de Campo Ma'an l'ECMG a pu discuter le plan de développement avec le conservateur, et rencontrer des représentants de la société d'exploitation forestière « La Forestière de Campo, HFC », qui dispose d'une concession sur l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) 024. Un nouveau Cahier des Charges pour l'UFA 024 a été signé le 10 avril 2002 par HFC pour minimiser les impacts éventuels et compenser les impacts résiduels sur le parc qui pourraient être occasionnés par l'exploitation de l'UFA 024 et le transport des grumes. Les points suivants ont été observés :
- 1) HFC a exprimé sa volonté de mettre en œuvre soigneusement et complètement les dispositions du Cahier des Charges et de mettre en œuvre une exploitation durable, en coopération avec des associations de conservation de la nature internationalement reconnues.
 - 2) Les 4,7 kilomètres de nouvelle route construits par HFC, à l'est du parc, demeurent à restaurer conformément au Cahier des Charges ; un plan de restauration préparé par HFC a été soumis à l'approbation du MINEF et à la non objection de la Banque Mondiale.
 - 3) La route qui traverse le parc national de Campo-Ma'an est déjà utilisée par les convois de HFC, qui transportent les grumes depuis d'autres UFA, bien que les activités dans l'UFA 024 n'aient pas encore démarré. La route est entretenue par HFC conformément au Cahier des Charges ; des passages entre les canopées ont été établis à l'aide de bambous et des ralentisseurs sont en place.
 - 4) Dix gardes (habillés en rouge pour être aisément identifiables) ont été recrutés par HFC et sont postés aux portails d'entrée du parc, où les gardes du MINEF sont également en place. Les gardes HFC sont équipés d'un véhicule 4x4 et de motos.
- La FEDEC espère disposer avant fin mai d'offres d'institutions internationales de conservation et de recherche intéressées par la mission d'organisation de mise en œuvre pour le parc national de Campo-Ma'an. Les offres seront soumises au MINEF pour examen et observations.

39. *Recommandations :*

- 39.1 La FEDEC doit entamer dans les prochains mois la mise en œuvre concrète des quatre projets de court terme relevant du PPA. Les actions doivent être menées sous la direction du Facilitateur de Développement Communautaire avec le soutien des organisations et groupes travaillant avec les Pygmées, et un appui spécifique de COTCO et du CPSP.
- 39.2 Concernant le Parc National de Mbam-Djérem :
- 1) La FEDEC doit se coordonner étroitement avec la DFAP du MINEF dans le choix de l'organisation de mise en œuvre, de même que pour tout le processus de passation du contrat. Les critères de sélection de l'organisation de mise en œuvre devraient prendre en considération l'adéquation de la proposition reçue avec les objectifs prioritaires (contrôle du braconnage, conservation de la faune et de la bio diversité, ainsi que la capacité à apporter des financements complémentaires. La sélection d'une institution ne doit pas empêcher des appuis futurs d'autres organisations, et le contrat doit prendre en compte les projets de la DFAP du MINEF comme la création de l'aire protégée de Lom et Pangar.
 - 2) La DFAP du MINEF doit fournir dès que possible un appui administratif et logistique au conservateur (véhicule adapté, équipement, logement proche du parc et budget de fonctionnement). Une stratégie de conservation doit être préparée en collaboration avec les villages environnants (des fonds de la Banque Mondiale -Programme Sectoriel Forêt et Environnement- peuvent être mis à disposition à cet effet).
- 39.3 Concernant le Parc National de Campo-Ma'an :
- 1) La FEDEC doit se coordonner étroitement avec le MINEF (à travers le projet UTO de Campo-Ma'an) et la Banque Mondiale pour la sélection d'une organisation de mise en œuvre, ainsi que pour toute la procédure de contractualisation. Les critères de sélection de l'organisation de mise en œuvre doivent prendre en considération la qualité et l'expérience des équipes proposées, leur capacité à adapter les critères de conservation aux enjeux socio-économiques, leur capacité à travailler de façon active dans le cadre de l'approche durable mise en place pour l'exploitation forestière dans l'UFA 024, conformément aux engagements pris vis-à-vis de la Banque Mondiale. La sélection d'une institution ne doit pas empêcher des appuis futurs d'autres organisations.
 - 2) En tant que responsable de l'unité forestière UTO de Campo-Ma'an, le MINEF doit remplir ses obligations en fournissant un appui complet au contrôle du braconnage (recrutement de gardes supplémentaires et équipement des postes de garde, notamment dans la partie nord de l'UTO), la conservation de la bio diversité, et le développement de la foresterie communautaire. Le MINEF devrait explorer la possibilité d'utiliser les fonds de la Banque Mondiale mis à disposition du Cameroun dans cette perspective¹⁸.
 - 3) Le Conservateur devrait travailler à plein temps pour le parc national et l'UTO Campo-Ma'an.

18

Programmes et fonds de la Banque Mondiale susceptibles d'être utilisés par le MINEF: PCGBC *Programme national de Gestion de la Biodiversité*; PSFE *Fonds de préparation du Programme Sectoriel Forêt-Environnement*; PNDP *Programme National de Développement Participatif*.

Liste des sigles et abréviations

Cameroon Oil Transportation Company S.A. (COTCO) – Société de transport de pétrole du Cameroun

Cameroon Petroleum Environment Capacity Enhancement Project (Projet CAPECE) – Projet camerounais de renforcement de la capacité environnementale dans le domaine pétrolier

Chad Project Management Team (CPMT) – Equipe de direction du projet tchadien

Chad/Cameroon Oil Development and Transportation Project (Chad Export Project) – Projet Tchad Cameroun de développement et de transport de pétrole

Comité de Suivi (CS, Comité Inter ministériel au titre du CPSP, Cameroun)

Comité Permanent de Pilotage et de Suivi du Pipeline (CPSP)

Commission Permanente Pétrole Locale (CPPL)

Comité Technique National pour le Suivi et le Contrôle (CTNSC)

Community Health Outreach Program (CHOP) – Programme d'activités sanitaires en direction des communautés

David Terrassement (DT)

Engineering, Procurement and Construction (EPC) – Ingénierie, fourniture et construction

Environmental Management Information System (EMIS) – Système de Gestion de l'Information Environnementale

Esso Exploration and Production Chad Inc. (EEPCI)

Etude d'impact environnemental (EIE)

External Compliance Monitoring Group (ECMG) – Groupe externe de suivi de la conformité environnementale

Floating Storage and Offloading (FSO) – Vaisseau de stockage et de chargement

Fonds d'Actions Concertées d'Initiative Locale (FACIL)

Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC)

General Project Specification (GPS) – Spécification Générale de Projet

Job Safety Analysis (JSA) – Analyse de sécurité par tâche

Job Specification Coordination Procedure (JSCP) – Procédure de spécification et de coordination de travaux

Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)

Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF)

Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie (MINMEE)

Ministère des Travaux Publics (MINTP)

Oil Field Development Area (OFDA) – Zone de développement des champs pétroliers

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Organisation Non Gouvernementale (ONG)

Plan de Gestion de l'Environnement (PGE)

Plan National de Lutte contre le SIDA (PNLS)

Plan pour les Peuples Autochtones (PPA)

Pressure Reducing Station (PRS) – Station de réduction de pression

Programme Prioritaire de Lutte contre le SIDA (PPLS)

Pump Station No. 2 (PS-2) – Station de pompage n° 2

Pump Station No. 3 (PS-3) – Station de pompage n° 3

Plan de Développement Régional (PDR)

Secretariat Permanent (SP)
Syndrome Immuno Déficitaire Acquis (SIDA)
Société Financière Internationale (SFI)
Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)
Tchad Cameroun Constructors (TCC)
Tchad Oil Transportation Company S.A. (TOTCO)
Unité Forestière d'Aménagement (UFA)
Unité Technique Opérationnelle (UTO)
Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH)
Wildlife Conservation Society (WCS)
Willbros Spie Capag Joint Venture (WSJV)

Tableau 1
Questions à suivre

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
				QUESTIONS RELEVANT DU PGE		
1	1	Mars 01		Améliorer le système de la compensation communautaire et régionale et réexaminer l'approche "catalogue"	En suspens	La première étape (consultations) est achevée au Cameroun. Les projets communautaires sont en cours d'examen technique pour décision finale par le CPSP. Au Tchad, le contrat avec GTZ, l'organisation responsable, est maintenant signé et GTZ mobilise ses moyens. Les actions de terrain doivent démarrer en mai 2002.
2	1	Mars 01	Juin 01	Réparer les maisons de réinstallation endommagées	Fermé	
3	1	Mars 01		Préparer et mettre en oeuvre des mesures de sécurité sur les routes notamment dans les traversées de villages	En suspens	Les campagnes d'éducation à la sécurité n'ont jamais été mises en oeuvre le long de l'itinéraire nord utilisé avant que le pont de M'Béré ne soit opérationnel. Les traversées de villages ont été revêtues au Cameroun, ce qui constitue une mesure adéquate vis-à-vis de la poussière et de la sécurité. Les déviations de villages sont construites au Tchad conformément aux plans.
4	1	Mars 01		Pygmées Bagyeli/Bakola : inclure la gestion des terroirs dans les priorités du CDF (Community Development Facilitator)	En suspens	Les quatre actions du PPA ont été approuvées par le bureau de la FEDEC. Le Facilitateur de Développement Communautaire, recruté par la FEDEC, est en place. Un plan de travail détaillé doit être préparé.
5	1	Mars 01		Vérification sociale: préparer et tester une procédure	En suspens	Un cadre adéquat a été préparé pour le Cameroun. Il reste à être étendu au Tchad, et mis en oeuvre dans les deux pays quand les compensations individuelles et régionale/communautaires seront terminées..
6	1	Mars 01		Gérer les effets de l'afflux de personnes vers les sites du Projet -migration to Project sites. (cette question avait été ouverte en mars 2001 sous une formulation légèrement différente)	En suspens	L'immigration fait l'objet d'un suivi là où elle a lieu, conformément aux exigences du PGE. L'immigration continue à se produire. Les politiques de recrutement destinées à la limiter sont en place. Le contrôle a récemment été renforcé et les non conformités ont été identifiées et réglées. Des messages radio ont été diffusés au Tchad.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
						<p>L'immigration vers la zone pétrolière n'est pas suffisamment gérée, du fait du retard dans la mise en œuvre du Plan de Développement Régional. En particulier, la situation sanitaire de Komé Atan, le village spontané près de Komé Base, se détériore ; un nouveau campement apparaît à Komé 5, et la présence significative de travailleurs à Doba et à Bébédjia ont notablement affecté le marché local du logement, avec une inflation significative qui est préjudiciable aux habitants locaux.</p> <p>Le Consortium doit mettre en œuvre ses politiques de logement de façon plus active dans la zone pétrolière, pour éviter ces impacts indésirables sur les communautés environnantes. Ceci peut comprendre des prêts aux travailleurs et la création de lotissements pour qu'ils puissent construire leurs propres maisons.</p> <p>Il est recommandé au CTNSC de mettre en œuvre trois projets complémentaires à Komé Atan et dans l'OFDA, un schéma d'aménagement, la gestion de l'eau et la gestion des déchets. Une assistance technique de la part Consortium est souhaitable.</p>
7	1	Mars 01	Juin 01	Inclure des ménages non compensés dans les échantillons faisant l'objet d'un suivi socio-économique.	Fermé	
8	1	Mars 01	Juin 01	Enregistrement des droits fonciers: résoudre le problème de l'accès des villageois après la construction aux terrains qu'ils occupaient auparavant.	Fermé	
9	1	Mars 01		Améliorer la sécurité routière en phase construction.	En suspens	DT au Tchad a conduit une nouvelle campagne de sensibilisation. Des procédures spécifiques doivent être développées le long du tracé qui sera emprunté par les convois exceptionnels entre N'Djamena et Komé. Les habitudes de conduite au Tchad comme au Cameroun sont souvent en contravention avec les normes de sécurité du Projet. Dans la zone de Komé, des tas de terre et un mauvais drainage empêchent les villageois d'utiliser les passages piétons le long des routes.
10	1	Mars 01		Préparer et mettre en oeuvre un Plan de Sécurité Carburant.	En suspens	Un plan de sécurité et de gestion des carburants a été élaboré, mais n'est pas encore mis en œuvre. Cette question nécessite également qu'un contrat soit signé avec le fournisseur de carburants.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
11	1	Mars 01	Oct 01	Clôturer les installations de stockage.	Fermé	
12	1	Mars 01	Juin 01	Fournir la documentation relative à la minimisation de l'usage de matériaux pour les travaux routiers.	Fermé	
13	1	Mars 01	Jan 02	Fournir les études relatives à la traversée de la Rivière Mbéré démontrant que cette traversée n'a pas d'impact négatif sur l'environnement.	En suspens	Un programme de suivi basé sur des données biophysiques initiales doit être préparé et mis en œuvre dès que possible.
14	1	Mars 01	Juin 01	Fournir les études démontrant que la conception des routes correspond à leur utilisation finale	Fermé	
15	1	Mars 01	Juin 01	Préparer et mettre en oeuvre un plan de sélection de site des zones d'emprunt	Fermé	
16	1	Mars 01	Juin 01	Améliorer le contrôle de la poussière, en particulier dans les traversées de villages	Fermé	
17	1	Mars 01	Juin 01	Fournir des équipements de protection aux travailleurs villageois	Fermé	
18	1	Mars 01	Juin 01	Mettre en place l'intégralité du personnel PGE en particulier au Tchad	Fermé	
1	2	Juin 01	Jan 02	Evaluer les besoins de relogement pour assurer la sécurité dans les traversées de villages sur les routes réhabilitées	Fermé	
2	2	Juin 01	Jan 02	Mettre en oeuvre des protocoles médicaux appropriés dans les installations médicales des entrepreneurs	Fermé	Les protocoles sont disponibles.
3	2	Juin 01	Oct 01	TCC à Dompla n'est pas conforme aux exigences du PGE: qualification du personnel, équipement et consommables.	Fermé	
4	2	Juin 01	Mai 02	Les services sanitaires ne sont pas encore en mesure de fournir les premiers secours d'urgence dans les 20 minutes prescrites par le PGE.	Fermé	La question a été fermée par une modification du PGE dans le cadre du système de changement. Voir également question 1 de la mission 5 pour le suivi.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
5	2	Juin 01	Oct 01	De vieux matériels de forage sont stockés à Komé dans des conditions non conformes au PGE.	Fermé	
1	3	Oct 01		Suivre la démographie des villes moyennes du Centre Cameroun où de l'immigration a lieu	En suspens	Des évolutions significatives de population semblent se dérouler à Bélabo, Nanga Eboko et N'Gaoundal où le Projet a des camps fixes. Ceci doit être suivi par le Projet, afin que des mesures puissent être prises par le Gouvernement si nécessaire.
2	3	Oct 01	Mai 02	Fournir la documentation pour prouver que les procédures de terrain actuellement utilisées en archéologie permettent un inventaire représentatif du patrimoine culturel présent dans l'emprise.	Fermé	
3	3	Oct 01		Le contrôle de l'eau potable n'est pas convenable dans certains camps. Le programme de contrôle doit être réexaminé en terme de conformité avec les exigences du PGE et corrigé si nécessaire.	En suspens	De nouveaux progrès ont été faits, mais il est recommandé que le Projet s'assure que des procédures et normes écrites sont disponibles sur tous les sites pour tous les entrepreneurs.
4	3	Oct 01		Améliorer les procédures de gestion des déchets, en particulier pour les déchets dangereux.	En suspens	Des progrès significatifs ont été faits mais la gestion des déchets demeure un problème notable. Les nouvelles installations de stockage des déchets dangereux sont presque terminées. Les procédures de traitement des sols contaminés par les hydrocarbures doivent toujours être finalisées. Les cendres d'incinération ont été testées et sont gérées correctement. La documentation doit être fournie qui prouve l'innocuité de certains flux de déchets comme les boues de forages. Le Projet doit s'assurer que tous les flux de déchets, entre autres les ordures domestiques, sont manipulés, triés, transportés et stockés de façon convenable et saine. Les procédures de traitement doivent être standardisées. Pour certains flux de déchets, il faut documenter le fait leurs caractéristiques pour pouvoir les classer comme banals. Les installations définitives de traitement et d'élimination doivent être construites dès que possible dans la zone pétrolière.
5	3	Oct 01		Des fermetures de zones d'emprunt doivent être revues.	En suspens	Bien que la plupart des zones d'emprunt aient été convenablement fermées, les procédures de fermeture finale n'ont pas été achevées. Dans certains cas, comme dans la zone de Komé, certains travaux de réhabilitation doivent encore être terminés.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
6	3	Oct 01	Jan 02	Achever les opérations pour régler définitivement le déversement accidentel de gazole à M' Baïbokoum.	Fermé	
1	4	Jan 02		Mettre en place des économats pour atténuer l'inflation actuellement observée dans le sud-ouest du Tchad, et acheter le grain destiné à ces économats bien à l'extérieur de la zone du Projet.	En suspens	Les économats ne sont pas encore opérationnels dans la zone pétrolière même si des progrès ont été faits et qu'ils devraient être en place prochainement.
2	4	Jan 02		Incorporer dans le Plan de Développement Régional une composante visant l'agriculture vivrière.	En suspens	Le Plan de Développement Régional n'est pas encore en place. Cependant, le Consortium a pris des mesures pour mettre en œuvre une composante destinée à améliorer les pratiques agricoles pour les personnes réinstallées dans la zone pétrolière, à travers ORT, une ONG internationale.
3	4	Jan 02	Mai 02	Renforcer le contrôle des procédures de recrutement.	Fermé	Le contrôle a été renforcé et les non conformités identifiées et réglées.
4	4	Jan 02		Suivre les travaux effectués par des villageois pour le Projet	En suspens	Les Entrepreneurs utilisent parfois des travailleurs villageois pour certains travaux comme le ramassage de pierres ou de gravier. Ceci crée des opportunités d'emploi, mais il est nécessaire de créer que ces travailleurs sont traités correctement (sécurité, paiement effectif, et pas de travail des enfants). Un suivi plus serré demeure nécessaire
5	4	Jan 02		A Komé, faire respecter les clauses du PGE sur le logement des travailleurs.	En suspens	Le PGE indique que les impacts éventuels du logement des travailleurs nationaux non locaux sur les communautés environnantes doivent être minimisés et palliés. Le logement des travailleurs de Komé dans les villes de Doba et Bebedja entraîne des impacts sur le prix du logement et sur sa disponibilité pour les autres personnes. Ces impacts ne sont pas gérés pour l'instant. Les entrepreneurs de Komé doivent mettre en œuvre une politique de logement de leurs travailleurs qui soit cohérente avec les exigences du PGE.
6	4	Jan 02		Fournir un hébergement de base aux chauffeurs de Doba Logistics à Komé.	En suspens	Les chauffeurs de Doba Logistics ne disposent d'aucun hébergement pendant qu'ils attendent le déchargement à la base de Komé. Le même problème se posera à l'aire de stockage de Gadjibian quand celle ci commencera à fonctionner.
7	4	Jan 02		Vérifier que les terrains supplémentaires occupés demeurent à l'intérieur des exigences du PGE.	En suspens	Les besoins en terrains supplémentaires, les dommages occasionnés aux cultures, ne sont pas toujours minimisés, en particulier pour les travaux de l'oléoduc et notamment sur le spread 1.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
						Les équipes PGE devraient pouvoir indiquer les zones additionnelles de travaux sur des cartes, indiquant les terrains pour lesquels les propriétaires ont été indemnisés, et indiquant les points de non conformité.
8	4	Jan 02		Conditionner la décision éventuelle de laisser les ponts temporaires en place à la réalisation d'une étude d'impact environnemental.	En suspens	Trois ponts au Cameroun doivent être démontés quand la construction sera terminée pour empêcher des phénomènes d'accès induit vers des zones sensibles sur le plan environnemental. Des demandes ont toutefois été formulées pour laisser ces ponts en place. Tout changement aux dispositions initialement prévues doit être évalué au moyen d'une Etude d'Impact Environnemental et Social.
9	4	Jan 02		Préparer un processus pour la mise hors service des infrastructures provisoires.	En suspens	Certaines infrastructures (aires de stockage, camps) doivent être mises hors service au fur et à mesure que les travaux se déplacent vers d'autres zones. Une première consultation a eu lieu au Cameroun à l'initiative du CPSP et de COTCO. Un processus et un calendrier doivent être préparés au cas par cas pour la mise hors service ou le transfert. Les zones potentiellement contaminées doivent être reconnues et dépolluées si nécessaire. Les changements dans l'usage final doivent être gérés à travers le Processus de Gestion du Changement. Les prêteurs devraient être consultés dans les cas où des changements de destination seraient envisagés qui pourraient représenter une modification notable des dispositions initiales, notamment pour les ponts.
10	4	Jan 02		Améliorer les livraisons de la compensation en nature au Tchad.	En suspens	Des progrès ont été faits, les livraisons ont repris, et doivent encore être achevées.
11	4	Jan 02		Améliorer l'hygiène des cuisines pour assurer la conformité aux standards du PGE.	En suspens	Des améliorations ont été apportées au camp TCC de Komé. Cependant, il y a encore des exemples de conditions incorrectes dans certains camps (Lolodorf, PS-2 et PS-3). Il est nécessaire que des espaces, de l'équipement et des écrans adéquats soient mis en place pour la manipulation de la nourriture et son stockage. Une meilleure formation des personnes qui manipulent la nourriture est nécessaire. Réexaminer les procédures correspondantes et assurer un contrôle fréquent.
12	4	Jan 02		Doter les dispensaires des équipements prévus par les Plans Santé des Entrepreneurs.	En suspens	Certains des dispensaires des camps ne sont toujours pas équipés conformément aux Plan Santé des Entrepreneurs, qui requièrent des laboratoires de base et des équipements radiologiques portatifs, lesquels ne sont pas en place ou pas installés dans plusieurs dispensaires. Voir

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
						également question n° 2 de la mission 5.
13	4	Jan 02		Contrôler l'accès des tiers aux chantiers.	Fermé	Des améliorations notables ont été observées dans la fermeture et le contrôle des camps, des aires de stockage et des chantiers par rapport à l'accès des tiers.
14	4	Jan 02		Améliorer la sécurité vis-à-vis des feux de brousse.	Fermé	Des améliorations significatives ont été apportées à la préparation à l'incendie et la question du risque posé par les feux de brousse a été traitée.
15	4	Jan 02		Améliorer les stations de traitement des eaux usées.	En suspens	Des améliorations des unités des camps ont été observées. Le suivi des effluents est effectué. Les séparateurs à hydrocarbures sont insuffisants sur certaines installations. Le suivi des centrales à béton est assuré.
16	4	Jan 02		Démontrer que les ressources en eau sont protégées.	En suspens	Les informations qui devraient permettre de déterminer clairement si le Projet a ou non un impact sur les eaux souterraines, en particulier dans la zone pétrolière, ne sont pas disponibles ou pas traitées, mais des progrès ont été faits dans la mise en œuvre d'un programme spécifique de suivi. Sur les zones où l'usage des eaux souterraines est le plus important et sur les secteurs environnementalement sensibles, préparer des modèles de prévision de façon à quantifier les prélèvements. Actualiser le plan de suivi en fonction de l'avancement réel du projet en se centrant sur la zone pétrolière et les installations permanentes. Les études environnementales de base sur le tracé de l'oléoduc et sur d'autres zones de construction nouvelle sont en cours de réexamen pour identifier à l'avance les ressources villageoises qui pourraient être affectées et prendre des mesures préventives en conséquence.
17	4	Jan 02		Evaluer des options alternatives pour le contrôle de la poussière sur les chantiers de la zone pétrolière.	En suspens	Achever l'examen des options pour la zone pétrolière. Ces options devraient être évaluées vis-à-vis à la fois des impacts à moyen terme de la construction et des scénarios de long terme en phase exploitation, sur le plan de la consommation en eau, des émissions de poussière et des nuisances aériennes.
1	5	Mai 02		Mettre en place des secouristes convenablement formés sur tout chantier isolé et sur les convois.	Nouveau	Certains convois ne satisfont pas aux prescriptions du PGE et les premiers secours doivent être renforcé avec entre autres des exercices pratiques. Les véhicules d'escorte dans les zones éloignées doivent avoir le personnel et l'équipement nécessaires pour répondre aux exigences de premier secours.
2	5	Mai 02		Actualiser les Plans Santé et le personnel et l'équipement des dispensaires des camps si nécessaire.	Nouveau	La population des camps dépasse les estimations initiales sur lesquelles les plans santé avaient été basés.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
3	5	Mai 02		Examiner les performances et les procédures de travail en matière de sécurité des différentes entreprises.	Nouveau	Les JSAs sont réexaminées pour adopter une approche échec sécurité, à travers les séquences opérationnelles du Projet. Elles sont également en cours de traduction pour les travailleurs qui ne parlent ni le Français ni l'Anglais. Des différences importantes sont observées dans les statistiques de sécurité entre les deux spreads de construction de l'oléoduc au Cameroun.
4	5	Mai 02		S'assurer que les dispositions du PGE sont mises en œuvre dans les installations extérieures impliquées dans le traitement des déchets, en particulier des déchets dangereux.	Nouveau	Le Projet a identifié un incinérateur extérieur à Douala pour les déchets dangereux. Au Cameroun, les huiles usagées sont envoyées en cimenterie pour y être recyclées comme combustible. La question des huiles usagées demeure à régler au Tchad.
5	5	Mai 02		Finaliser et mettre en œuvre une procédure de fermeture des fosses à boues de forage.	Nouveau	Les boues et les eaux stockées en fosses sont analysées pour vérifier leurs caractéristiques. Les fosses sont convenablement étanchées et clôturées pour la sécurité et la protection de l'environnement. Une procédure sera préparée pour restaurer et fermer les fosses.
6	5	Mai 02		Préparer et mettre en œuvre une procédure de réhabilitation des zones utilisées durant la phase de construction.	Nouveau	La carrière de gravier à Bébédjia a été agrandie et des parcelles exploitées par TCC et son sous-traitant ne sont pas réhabilitées. Le Projet doit se concentrer sur tous les sites qui ont été utilisés par les entrepreneurs et sont relativement éloignés des chantiers principaux.
				RENFORCEMENT DES CAPACITES TCHAD		
19	1	Mars 01	Juin 01	Réaliser le financement initial du projet (Fonds du Gouvernement du Tchad)	Fermé	
20	1	Mars 01	Juin 01	Terminer le Manuel de mise en œuvre.	Fermé	
21	1	Mars 01		Mettre en place les superviseurs PGE de terrain du Gouvernement.	En suspens	Le recrutement ou l'embauche du personnel du CTNSC est en cours et presque achevé (un accord a été obtenu avec la Banque Mondiale sur les conditions d'embauche des fonctionnaires pour le Projet). Leur mise en place est prévue pour être terminée en juin 2002.
22	1	Mars 01		Former les superviseurs du gouvernement.	En suspens	A mai 2002, il n'a pas été réalisé de formation significative. Les activités de formation demeurent à mettre en œuvre par le biais de firmes de consultants et d'experts, pour les personnels du CTNSC et de la Direction du Pétrole. La sélection de ces consultants reste à achever.
23	1	Mars 01	Mai 02	Démarrer la supervision environnementale sur le terrain.	Fermé	Le suivi de terrain a démarré pour les aspects bio-physiques, socio-économiques et santé.

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
7	3	Oct 01		La sélection et le recrutement des deux assistants techniques pour le CTNSC et les services de consultants à la Direction du Pétrole sont nécessaires.	En suspens	L'assistant technique de terrain est en place à Komé. L'assistant technique au siège du CTNSC est nécessaire d'urgence pour assister le Secrétariat Exécutif, mais son recrutement n'a pas progressé de manière significative. La Direction du Pétrole a besoin d'expertise extérieure car les forages ont démarré en novembre.
7	5	Mai 02		La sélection et le recrutement du Panel Consultatif International sont nécessaires.	Nouveau	La sélection et le recrutement du Panel Consultatif International sont en retard.
8	5	Mai 02		Etablir un plan de travail pour le suivi sur le terrain et la communication avec le personnel PGE du projet.	Nouveau	L'efficacité du suivi par le CTNSC est encore à améliorer et devrait suivre une approche plus systématique pour interagir avec le Projet.
9	5	Mai 02		Finaliser et démarrer le contrat de préparation du Plan de Développement Régional.	Nouveau	Le Plan de Développement Régional n'est pas encore en place même si certains progrès ont été faits. Envisager la mise en oeuvre d'un processus itératif et participatif et d'ateliers spécifiques.
10	5	Mai 02		Accélérer la sélection et le recrutement du personnel de terrain et de l'assistant technique supplémentaires pour le FACIL.	Nouveau	Retards significatifs dans la mise en oeuvre des procédures de fourniture et de recrutement. Avancement limité de l'information des villageois sur les modalités d'accès au FACIL.
11	5	Mai 02		Accélérer la mise en oeuvre des projets approuvés du FACIL et des Mesures d'Urgence.	Nouveau	Progrès significatifs effectués dans la définition du cadre organisationnel. La mise en oeuvre effective est maintenant urgente.
12	5	Mai 02		Accélérer la passation des contrats de services pour la préparation du Plan National de Réponse aux Déversements Pétroliers, et du Système d'Information de Gestion de l'Environnement (EMIS).	Nouveau	Le contrat pour le Plan National de Réponse aux Déversements est soumis à la non-objection de la Banque Mondiale. Progrès limité dans la préparation du Système d'Information de Gestion de l'Environnement.
				RENFORCEMENT DES CAPACITES – CAMEROUN		
24	1	Mars 01	Juin 01	Démarrer le projet CAPECE conformément au document d'évaluation de la Banque Mondiale.	Fermé	
25	1	Mars 01	Juin 01	Terminer le Manuel de Mise en oeuvre.	Fermé	
26	1	Mars 01	Juin 01	Embaucher les superviseurs de terrain du Gouvernement.	Fermé	
27	1	Mars 01		Former les moniteurs de terrain et commencer la supervision	En suspens	Les contrats d'assistance technique pour la formation ont été attribués. Actualiser le plan de formation pour tenir compte des retards et de la

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
						situation actuelle d'avancement du projet. Le suivi par le Gouvernement sur le terrain demeure faible dans le domaine de la santé. Moyens supplémentaires en véhicules et équipements nécessaires sur le terrain.
18	4	Janvier 02		Améliorer la communication en direction de la population et des autorités locales, et des ONG.	En suspens	La mise en oeuvre du plan de communication a progressé. Cependant, la communication avec la société civile et les ONG doit encore être améliorée.
13	5	Mai 02		Accélérer la passation des contrats de services pour la préparation du Plan National de Réponse aux Déversements Pétroliers, et du Système d'Information pour le suivi de la Gestion Environnementale (EMIS).	Nouveau	Le processus de sélection des consultants est en cours. Une bonne coordination avec le Projet est recommandée pour la préparation du Plan National de Réponse aux Déversements, avec intégration des Plans Particuliers de Zone.
14	5	Mai 02		La sélection et le recrutement du Panel Consultatif International sont nécessaires.	Nouveau	Un appel d'offres a été soumis à la non objection de la Banque Mondiale.
15	5	Mai 02		Améliorer la mise en place des procédures de suivi et de retour d'information avec les moniteurs de terrain.	Nouveau	Les retours d'information du CPSP vers le personnel de terrain demeurent limités.
				FONDATION ENVIRONNEMENTALE (FEDEC)		
28	1	Mars 01		Enregistrer la Fondation et démarrer ses activités.	Fermé	
29	1	Mars 01		Protéger le Parc National et l'UTO de Campo-Ma'an du braconnage et des coupes illégales de bois.	En suspens	Le MINEF doit toujours fournir un soutien approprié à l'UTO de Campo-Ma'an en termes de personnel et d'équipements. Le MINEF doit finaliser le programme d'actions prioritaires pour le Parc National. Ceci est urgent.
30	1	Mars 01		Accélérer la mise en oeuvre du Plan pour les Peuples Autochtones (PPA).	En suspens	Le Facilitateur de Développement Communautaire a été recruté par la FEDEC. La mise en oeuvre concrète des quatre projets de court terme doit être démarrée dès que possible.
31	1	Mars 01		Examiner l'étude d'impact de l'unité forestière UFA 024 en vue de satisfaire aux politiques de la Banque Mondiale et mettre en place des contrôles rigoureux.	En suspens	Sur la base des compléments à l'EIE, une concession d'exploitation a été attribuée par le MINEF à la société HFC. Le MINEF et la FEDEC doivent suivre soigneusement les engagements pris par HFC (cahier des charges récemment signé) pour protéger le parc national, et s'assurer qu'ils seront respectés : contrôle du braconnage, exploitation forestière illégale, etc....

N°	Mission	Date d'ouverture	Date de fermeture	Description	Etat	Commentaires
19	4	Jan 02		Accélérer la sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des actions dans les deux parcs nationaux.	Nouveau	La sélection d'organismes expérimentés est en cours. La finalisation est nécessaire d'urgence pour mettre en œuvre les programmes et suivre les atteintes actuelles et éventuelles aux deux parcs nationaux.
16	5	Mai 02		Appuyer le Conservateur du parc national de Mbam-Djérem	Nouveau	Le MINEF doit mettre à la disposition du Conservateur les moyens nécessaires à sa mission.

ANNEXE A
ACTIVITES DURANT LA MISSION

L'équipe ECMG de D'Appolonia a effectué entre le 29 avril et le 13 mai 2002 sa cinquième mission d'audit du Projet d'Exportation Tchadien au Tchad et au Cameroun, ainsi que l'évaluation des projets de renforcement de capacité au Tchad et au Cameroun. Les activités ont été les suivantes

- *29 avril* — Arrivée du groupe ECMG à N'Djamena, Tchad.
- *30 avril* — Réunions sécurité et santé, examen de la logistique, de l'avancement du Projet et des questions PGE, réunion avec la direction du Projet dans les bureaux de EEPCI à N'Djamena, une réunion a ensuite été tenue dans l'après-midi avec le personnel de la Banque Mondiale dans les bureaux de cette dernière.
- *1^{er} mai* — le groupe au complet se rend à Komé et assiste à une réunion générale consacrée à l'avancement général des opérations dans la zone pétrolière par le personnel du CPMT ; le groupe se divise ensuite en trois, le socio-économiste visite des villages dans la zone pétrolière, ainsi que Komé Atan et un autre campement spontané près de Komé 5 ; le médecin visite les dispensaires de TCC et Pride-Schlumberger à Komé ; le reste de l'équipe visite la zone de Komé 5 et assiste à une réunion avec l'équipe de terrain du CTNSC.
- *2 mai* — l'équipe se divise en trois : un groupe visite Doba et Bébédjia où des réunions sont tenues avec le Préfet de Doba et d'autres officiels du Gouvernement, ainsi qu'avec des ONGs et l'équipe du FACIL ; le médecin visite le camp de construction de Komé 5, rejoint l'équipe précédente pour la réunion avec le Préfet, puis visite l'hôpital de Doba, la Délégation Régionale de la Santé, un dispensaire protestant privé, et l'hôpital de Bébédjia, puis rejoint la première équipe aux bureaux du FACIL à Bébédjia; la troisième équipe visite les camps de TCC et Pride-Schlumberger, deux plate-formes de forage (M55, le premier puits de production achevé et M501 un puits d'injection récemment achevé), puis a une réunion dans l'après-midi avec le personnel environnement et sécurité de TCC et visite la carrière de gravier de Bébédjia.
- *3 mai* — le groupe se rend de Komé à Bessao ; une partie voyage en voiture pour examiner la situation des travaux routiers pendant que le reste assiste à une réunion avec le CTNSC ou examine la situation du programme de test de l'eau potable avant de voyager pour Bessao en avion. Le groupe se rend en véhicule au camp Sogea-Satom de Dompta, Cameroun avec un arrêt au pont de M'Béré. Une partie du groupe visite les équipements et passe la nuit au camp Sogea-Satom pendant que le reste se rend au camp TCC de PS-2. Dans la soirée, deux membres du groupe rencontrent les moniteurs du Gouvernement (Ministère des Travaux Publics).
- *4 mai* — le matin, la partie du groupe qui est restée au camp TCC de PS-2 y tient une réunion puis visite le camp ; le reste du groupe visite le village de Bemboyo puis se rend au camp TCC de PS-2, où le médecin réalise une inspection ; l'équipe socio-économique visite Bemboyo et rencontre les agents de l'équipe socio-économique de TCC ainsi que le Dogari puis va au village de Dompta où une réunion est tenue avec le chef de village ; le groupe au complet se reforme à l'aéroport de Dompta puis part en avion pour Meiganga ; le socio-économiste voyage jusqu'à la zone du camp n°2 de WSJV et visite le village de Doyo puis retourne à Meiganga ; le reste de l'équipe visite le camp n°3 de WSJV à Meidougou où a lieu une réunion avec les représentants de Willbros et du CPMT pendant que le médecin visite les installations médicales, avant d'aller visiter le chantier de l'oléoduc entre le PK 405 et la rivière

Mba ; l'équipe passe la nuit à Meiganga à l'exception de deux membres qui se rendent rendus directement à Bélabo, où ils retrouvent la Présidente de la FEDEC et le conservateur du parc de M'Bam D'jerem.

- *5 mai* — La partie de l'équipe qui se trouve à Bélabo visite l'emprise de l'oléoduc entre les PK 580 et 535, y compris la traversée de la rivière Lom, puis une portion de la forêt de Deng Deng ; l'équipe de Meiganga se rend à Meidoukou et visite le camp WSJV n°3 ; ce groupe va ensuite en avion à Bélabo puis se sépare ; une partie participe à une réunion avec le directeur de TCC et les représentants du CPMT au camp TCC, visite l'emprise de l'oléoduc entre les PK 495 et 493, puis le camp WSJV n°1, l'unité de revêtement des tuyaux et la zone de la décharge ; le socio-économiste et le médecin visitent le village de Ebaka 1 près de PS-3.
- *6 mai* — le groupe au complet visite l'installation de PS-3 et le camp TCC puis se rend en avion à Yaoundé, où des réunions se tiennent avec les représentants de la Banque Mondiale dans les bureaux de cette dernière, puis avec les représentants de la FEDEC représentatives, le Directeur de la Faune et des Aires Protégées du MINEF, et le Conservateur du parc national de Mbam-Djérem dans les bureaux de la FEDEC.
- *7 mai* — le matin, le groupe au complet participe à une réunion à la SNH avec les responsables du Gouvernement impliqués dans le projet CAPECE project ; l'après-midi, une partie de l'équipe tient une réunion au Ministère de la Santé Publique, pendant que le reste assiste à une réunion avec les représentants des ONGs dans les locaux du Service Oecuménique pour la Paix, qui sont le siège du GCA à Yaoundé.
- *8 mai* — l'équipe se sépare en deux : le premier groupe voyage de Yaoundé au camp de WSJV spread 2 à Lolodorf avec des visites du chantier de l'oléoduc à partir du PK PK 952, notamment l'atelier de soudure au PK 946 et la traversée de la Lokoundjé ; le reste de l'équipe visite également l'atelier au PK 946 puis visite les villages de Minkang, Bikoue Si, et Madong. Le groupe au complet déjeûne à Lolodorf où une rencontre a lieu avec les archéologues de terrain. Après le déjeûner, le premier groupe visite le camp de Lolodorf puis des chantiers de l'oléoduc entre Lolodorf et Kribi. Le second groupe rencontre le Sous-Prefet de Lolodorf puis le chef de village de Ndtoua together et le Sous-Prefet de Bipindi, et visite le dispensaire du camp de Lolodorf et l'hôpital de district de Lolodorf ; le groupe se reconstitue à Kribi.
- *9 mai* — l'équipe se sépare en deux : le premier groupe visite le parc national de Campo Ma'an avec le conservateur du parc et les représentants de HFC ; le second groupe visite les équipements médicaux de Kribi et tient des discussions avec l'équipe socio-économique responsable de la compensation régionale et des actions en direction des Pygmées, puis visite plusieurs villages près de Kribi où le processus de compensation régionale sont achevés, enfin visite des campements Pygmées sur la route entre Kribi et Lolodorf ; le groupe se reconstitue à Kribi.
- *10 mai* – le groupe voyage jusqu'aux bureaux de COTCO à Douala et participe dans l'après-midi à des réunions avec l'équipe PGE du Projet et des cadres de COTCO.
- *11 et 12 mai* — le groupe prépare la réunion de clôture dans les bureaux de COTCO à Douala et consulte le personnel PGE.
- *13 mai* — le groupe conduit à Douala la réunion de clôture avec les représentants des Gouvernements tchadien et camerounais, un représentant de la Banque Mondiale Cameroun, et la direction et le personnel de EEP/CI/TOTCO et COTCO ; le groupe quitte Douala.

ANNEXE B CHANTIERS DU PROJET

Les activités du Projet présentant les plus grands risques d'impact sur l'environnement lors de la mission comprennent la construction de l'oléoduc et des infrastructures permanentes, notamment les stations de pompage (PS-2 et PS-3), la station de réduction de pression PRS, et la décharge à PS-3 au Cameroun, ainsi que le démarrage des forages dans la zone pétrolière au Tchad. A part les réhabilitations de route qui restent à achever au Tchad, l'essentiel des travaux d'infrastructure listés au cours des précédentes missions sont maintenant achevés. Les chantiers actuels sont les suivants :

Tchad

- La construction de l'aire de stockage de Gadjibian est terminée, et le site est prêt à accueillir des tuyaux.
- Les constructions dans la zone pétrolière sont notamment les suivants : achèvement du hangar de construction et de la clôture, et de la centrale à béton ; les travaux de préparation des chantiers se poursuivent ; les premières fondations ont été mises en place à l'unité centrale de traitement : le hangar des foreurs (phase 1) est achevé et des hangars supplémentaires sont en construction ; l'entrepôt sous douane de Doba Logistics a été achevé : les bâtiments du centre de contrôle principal (phase 1) sont achevés et d'autres bâtiments sont en construction.
- Les extensions et améliorations se sont poursuivies au camp de Komé Base. La construction du camp de Pride-Schlumberger est achevée. Le camp pionnier de TCC est en cours d'amélioration (phase 4).
- La construction des 29 premières plate-formes pour les forages de production est achevée, et 9 autres sont en cours.
- La préparation de chantier à Miandoum 1 (M1) est en cours.
- L'extraction de gravier se poursuit à la carrière située en rive droite du Logone près de Bébédjia et une carrière de sable est exploitée sur la rivière Pendé près de Doba.
- Les travaux routiers se poursuivent, le segment entre Komé et Bolobo étant pratiquement achevé, et le chantier se poursuivant entre Bolobo et la rivière M'Béré.

Cameroun

- La construction par WSJV de l'oléoduc se poursuit sur les « spreads » 1 et 2, avec l'avancement suivant : 380 km débroussaillé (36 %) , 334 km de tranchée creusée avec le tuyau soudé sur le terrain (31 %), 323 km de tuyau enterré et remblayé (30%) 186 km (17%) restauré de façon préliminaire et 6 km (0.5%) complètement terminé..
- 100% (1,089 km) des tuyaux sont livrés à Douala, et 80 % transportés sur les aires de stockage. La livraison des tuyaux vient de démarrer à l'aire de stockage de Nanga Eboko.
- TCC poursuit la construction à PS-2 (Dompla), PS-3 (Bélabo) et a démarré la construction à la station de réduction de pression PRS (Kribi). La construction de la décharge à PS-3 se poursuit.
- Les travaux routiers au Cameroun sont pour l'essentiel achevés, et ont été réceptionnés par le Gouvernement le 3 mai. Sur certaines zones d'emprunt, la réhabilitation n'est pas totalement achevée, mais ces activités seront désormais incluses dans le programme de maintenance.
- La construction du pont de M'Béré est achevée.